

IX.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE LA GUERRE

POUR L'EXERCICE 1892.



NOTE PRELIMINAIRE.

Les crédits portés au Budget de la Guerre, pour l'exercice 1892, sont basés sur l'effectif moyen de 49,020 hommes et de 9,053 chevaux qui a servi de base aux prévisions du Budget de 1891 amendé.

Les crédits demandés pour 1891 s'élèvent à fr.	46,888,462 »
— pour 1892 »	46,960,582 »
AUGMENTATION. . . . fr.	72,120 »

Cette augmentation provient de ce que l'année 1892 est bissextile, ce qui occasionne un accroissement de $\frac{1}{365}$ de toutes les allocations qui se décomptent par jour.

Les notes ci-après en donnent le détail.

CHAPITRE II.

ÉTATS-MAJORS

ART. 6. — *État-major général.*

Crédit demandé pour 1891 fr.	887,500 »
— 1892	887,660 »
AUGMENTATION. . . . fr.	360 »

ART. 7. — *État-major des provinces et des places.*

Crédit demandé pour 1891 fr.	227,540 »
— 1892	227,540 »
AUGMENTATION. . . . fr.	30 »

ART. 8. — *Intendance militaire*

Crédit demandé pour 1891. fr.	257,700 »
— 1892.	257,730 »
AUGMENTATION. . . . fr.	30 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE IV.

SOLDE DES TROUPES.

ART. 12. — *Traitement et solde de l'infanterie.*

Crédit demandé pour 1891	fr.	15,323,770	»
— 1892		15,546,570	»
AUGMENTATION.	fr.	22,800	»

Cette augmentation se décompose comme suit :

Solde des sous-officiers et soldats	fr.	22,400	»
Indemnité de fourrages		400	»
TOTAL	fr.	22,800	»

ART. 13. — *Traitement et solde de la cavalerie.*

Crédit demandé pour 1891	fr.	3,978,800	»
— 1892		3,985,200	»
AUGMENTATION.	fr.	6,400	»

Cette augmentation se décompose comme suit :

Solde des sous-officiers et soldats	fr.	5,800	»
Masse d'entretien du harnachement		600	»
TOTAL.	fr.	6,400	»

ART. 14. — *Traitement et solde de l'artillerie.*

Crédit demandé pour 1891	fr.	5,797,438	»
— 1892		5,805,788	»
AUGMENTATION.	fr.	8,350	»

Cette augmentation se décompose comme suit :

Solde des sous-officiers et soldats	fr.	8,000	»
Indemnité de fourrages		50	»
Masse d'entretien du harnachement		300	»
TOTAL.	fr.	8,350	»

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 15. — *Traitement et solde du génie.*

Crédit demandé pour 1891	fr. 1,424,700 »
— 1892	1,426,100 »
AUGMENTATION.	fr. 1,400 »

Cette augmentation se décompose comme suit :

Solde des sous-officiers et soldats	fr. 1,350 »
Indemnité de fourrages	50 »
TOTAL.	fr. 1,400 »

ART 16. — *Traitement et solde du bataillon d'administration.*

Crédit demandé pour 1891	fr. 730,900 »
— 1892	732,000 »
AUGMENTATION.	fr. 1,100 »

CHAPITRE VIII.

PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.

ART. 22. — *Pain et viande.*

Crédit demandé pour 1891	fr. 6,562,090 »
— 1892	6,582,190 »
AUGMENTATION.	fr. 20,100 »

Cette augmentation se décompose comme suit :

Littera a. Pain	fr. 6,250 »
— b. Viande	13,850 »
TOTAL	fr. 20,100 »

ART. 23. — *Fourrages.*

Crédit demandé pour 1891	fr. 4,029,194 »
— 1892	4,040,394 »
AUGMENTATION.	fr. 11,200 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 24. — Casernement des hommes.

Crédit demandé pour 1891	fr.	769,450	»
— 1892		769,800	»
AUGMENTATION	fr.	350	»

Cette augmentation se décompose comme suit :

Littera b. Fournitures appartenant aux communes (journées d'occupation)	fr.	300	»
— c. Fournitures appartenant à l'État (journées d'occupation)		50	»
TOTAL	fr.	350	»

(308)

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre de la Guerre et de
l'avis de Notre Ministre des Finances,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre
nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des
Finances.

ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Ministère de la Guerre, pour l'exercice
1892, est fixé à la somme de quarante-six millions neuf
cent soixante mille cinq cent quatre-vingt-deux francs
(46,960,582 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

Dans les localités où le service de la viande est assuré par
la voie de la régie directe, les déchets, issues, peaux, suifs, etc.,
provenant des bêtes bovines abattues, seront vendus par les
soins de l'Administration de la Guerre, et le produit en sera
déduit du montant des achats de bétail.

ART. 3.

Les indemnités à payer aux habitants pour le logement
avec ou sans nourriture des officiers, sous-officiers et soldats,
sont fixées, pour l'exercice 1892, aux taux suivants, savoir :

Logement avec nourriture des	lieutenants généraux . fr. 10	» par jour.
	généraux-majors . . . 7	» —
	officiers supérieurs . . 5	» —
	— subalternes . . 3	» —
	sous-officiers et soldats . 1 25	—

Logement sans nourriture des	lieutenants généraux.	fr. 5	» par jour.
	généraux-majors . . .	3	» —
	officiers supérieurs . .	2	» —
	— subalternes . .	1	» —
	sous-officiers et soldats .	21	—

Toutefois lorsque, dans les cantonnements-abris, les officiers seront logés dans les mêmes conditions que la troupe, ils payeront pour le logement la même indemnité que celle qui est déterminée pour les sous-officiers et soldats.

Les habitants qui devront pourvoir au logement des chevaux auront droit, à titre de rémunération, au fumier produit par ces chevaux.

ART. 4.

Les denrées fournies par les communes pour la nourriture des chevaux leur seront payées sur le pied des derniers prix trimestriels de la régie des fourragés de l'armée, augmentés de 10 %.

Ces prix seront portés trimestriellement à la connaissance du public par la voie du Mémorial administratif.

ART. 5.

La présente loi sera exécutoire le jour de sa publication au *Moniteur*.

Donné à Laeken, le 23 février 1891.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Guerre,

PONTUS.

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE POUR L'EXERCICE 1892.

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I ^{er} .			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000 »	492,000 »
2	— des fonctionnaires et employés civils	200,000 »	
3	Supplément aux officiers et aux sous-officiers employés au Département de la Guerre	16,000 »	
4	Matériel	65,000 »	
5	Dépôt de la Guerre et Institut cartographique militaire	190,000 »	
CHAPITRE II.			
ÉTATS-MAJORS.			
6	Traitement de l'état-major général	887,680 »	1,372,950 »
7	— des provinces et des places	227,540 »	
8	— du service de l'intendance	257,750 »	
CHAPITRE III.			
SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX.			
9	Traitement des officiers de santé	509,200 »	1,265,500 »
10	Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux	754,100 »	
11	Service pharmaceutique	200,000 »	
CHAPITRE IV.			
SOLDE DES TROUPES.			
12	Traitement et solde de l'infanterie	15,546,570 »	27,295,658 »
13	— — de la cavalerie	5,985,200 »	
14	— — de l'artillerie	5,805,788 »	
15	— — du génie	1,426,100 »	
16	— — du bataillon d'administration	752,000 »	
Les hommes momentanément en subsistance près d'un régiment d'une autre arme compteront, pour toutes leurs allocations, au corps où ils se trouvent en subsistance.			
A REPORTER. . . . fr.		»	50,425,888 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	»	30,493,888 »
CHAPITRE V.			
ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION SUPÉRIEURE.			
17	Personnel de l'École militaire	211,550 »	286,650 »
17 ^{bis}	— — de guerre	18,530 »	
18	Dépenses d'administration de l'École militaire	46,400 »	
18 ^{bis}	— — — de guerre.	10,150 »	
CHAPITRE VI.			
ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.			
19	Traitement du personnel des établissements	66,575 »	1,568,825 »
20	Matériel de l'artillerie	1,502,450 »	
CHAPITRE VII.			
MATÉRIEL DU GÉNIE.			
21	Matériel du génie	1,550,000 »	1,550,000 »
CHAPITRE VIII.			
PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.			
22	Pain et viande	6,582,190 »	12,765,334 »
23	Fourrages en nature	4,040,594 »	
24	Casernement des hommes	769,800 »	
25	Renouvellement de la buffleterie et du harnachement.	105,000 »	
26	Transports généraux	100,000 »	
27	Chauffage et éclairage des corps de garde	170,000 »	
28	Remonte	997,950 »	
CHAPITRE IX.			
TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.			
29	Traitements divers et honoraires.	145,000 »	295,000 »
30	Frais de route, de séjour et de représentation	150,000 »	
	A REPORTER. fr.	»	46,689,697 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. fr.	•	40,089,607 •
	CHAPITRE X.		
	PENSIONS ET SECOURS.		
31	Pensions et secours.	247,800 •	247,800 •
	CHAPITRE XI.		
	DÉPENSES IMPRÉVUES.		
32	Dépenses imprévues non libellées au Budget.	23,085 •	23,085 •
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE fr.		40,960,582 •

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 23 février 1894.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Guerre,

PONTUS.

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

(314)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA GUERRE

pour l'exercice 1892.



BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

N° DES ARTICLES.	LITTÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1892.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1891.
CHAPITRE I ^{er} .				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	»	Traitement du Ministre fr.	21,000 »	21,000 »
2	» {	— de 51 fonctionnaires et employés civils (1) 102,700 »	200,000 »	200,000 »
	» {	— des huissiers, messagers et gens de service 37,500 »		
3	» {	Supplément aux officiers employés au Département de la Guerre. 10,000 »	16,000 »	16,000 »
	» {	— au personnel militaire inférieur employé au Département de la Guerre. 6,000 »		
Matériel.				
4	» {	Fournitures de bureau, impressions, reliures, ports de lettres et autres menus frais. 25,000 »	65,000 »	65,000 »
	» {	Chauffage et éclairage 15,000 »		
	» {	Entretien des locaux, achat et entretien du mobilier, etc. 25,000 »		
Dépôt de la Guerre et Institut cartographique militaire.				
Dépôt de la Guerre.				
a.		Alimentation de la bibliothèque, supplément aux officiers et aux sous-officiers employés au Dépôt de la Guerre fr. 14,000 »		
Institut cartographique militaire.				
5		Charges ordinaires et permanentes.		
		Reconnaisances militaires, achat d'instruments, levé des plans des places fortes, forts, positions retranchées, etc. fr. 15,000 »	190,000 »	190,000 »
b.		Traitement de 6 graveurs et dessinateurs permanents (2) 21,000 »		
Charge extraordinaire et temporaire.				
		Continuation des travaux pour la confection de la carte topographique du pays 140,000 »		
TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} .			492,000 »	492,000 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés pour l'exercice 1890	DÉPENSES de l'exercice 1889.	OBSERVATIONS.				
Augmentation.	Diminution.							
				(1) Composition de ce personnel.				
				Nombre.	EMPLOI.	Traitement maximum et minimum	MONTANT des suppléments pour ancienneté de service et de grade.	Totaux.
"	"	21,000	21,000					
"	"	200,000	190,982 50					
"	"	16,000	15,988 98	3	Chefs de division	{ 7,800 6,400 }	21,300	21,300
"	"			8	Chefs de bureau	{ 5,400 4,400 }	59,200	41,300
"	"			9	Sous-chefs de bureau	{ 3,900 3,500 }	32,400	33,900
"	"			12	Employés de 1 ^{re} classe	{ 3,000 2,400 }	52,400	32,400
"	"			19	Employés de 2 ^e classe	{ 2,300 1,400 }	33,800	33,800
"	"	65,000	87,500	51	Totaux.		189,100	162,700
				(2) Composition de ce personnel.				
				Nombre.	GRADES.	Traitement annuel.	Montant des traitements.	
"	"			2	Maîtres graveurs ou dessinateurs	{ 4,500 3,500 }	8,000	
"	"			2	Graveurs ou dessinateurs	3,500	7,000	
"	"			2	Idem. Idem.	3,000	6,000	
"	"	190,000	180,988 50	6	TOTAL . .		21,000	
"	"	492,000	514,459 87					

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

N° DES ARTICLES.	LITTIERS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1892.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1891.
6	a.	CHAPITRE II.			
		ÉTATS-MAJORS.			
		État-major général.			
		Officiers généraux.			
		SECTION D'ACTIVITÉ.			
		9 36	Lieutenants généraux, à fr. 18,500 . fr. 166,500 .		
		18 54	Généraux-majors, à 12,700 . . 228,600 .		
				395,100 .	
		27 00	A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments 1,075 50		
				595,124 50	
		SECTION DE RÉSERVE.			
		2 6	Lieutenants généraux employés à un service sédentaire, à fr. 14,800 . fr. 29,600 .		
		4 8	Généraux-majors en service actif sédentaire, à . 10,160 . . 40,640 .		
				70,240 .	
		6 14	A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments 551 20		
				60,888 80	
	b.	TOTAL. . . . fr. 465,015 50			
		A DÉDUIRE :			
		Pour un lieutenant général de la section d'activité (Ministre de la Guerre) fr. 18,500 .			
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments 92 50			
				18,407 50	
		RESTE fr. 444,605 80			
		A AJOUTER :			
		Le supplément de traitement pour un général-major, chargé provisoirement des fonctions attribuées aux lieutenants gé- néraux fr. 2,000 .			
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments 10 .			
				1,990 .	
		TOTAL. . . . fr. 446,595 80			
		Corps d'état-major.			
		5 15	Colonels, à fr. 9,500 . . fr. 47,500 .		
		5 10	Lieutenants-colonels, à 7,100 . . . 55,500 .		
		10 20	Majors, à 6,500 . . . 65,000 .		
		10 52	Capitaines commandants à 5,100 . . . 81,600 .		
		10 20	— de 1 ^{re} et de 2 ^e classe 4,200 . . . 42,000 .		
			Supplément des capitaines qui comptent 25 ans de grade d'officier. 400 .		
				270,000 .	
		48 07	A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments 1,350 .		
				268,650 .	
		79 201	A REPORTER. . . . fr. 715,245 80		

BUDGET DE L'EXERCICE 1892

N° DES ARTICLES.	LIGNES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1892	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1891.
		EFFECTIF. HOMMES. CHEVAUX.			
		79 201	REPORT. fr. 715,245 80		
			Aides de camp et officiers d'ordonnance.		
			Supplément aux officiers des corps d'infanterie, d'artillerie et du génie employés comme aides de camp et officiers d'ordonnance près les gé- néraux commandants de division et de brigade, SAVOIR :		
		3 capitaines d'infanterie en premier . . . à. fr. 1,100 . . . fr. 3,300 .			
		3 — — en 2 ^d de 1 ^{re} classe, à. . . 1,000 . . . 3,000 .			
		6 — — en 2 ^d de 2 ^e classe, à. . . 850 . . . 5,100 .			
		6 lieutenants d'infanterie. à. . . 850 . . . 5,100 .			
c.		1 lieutenant d'artillerie à. . . 375 . . . 375 .			
		1 capitaine en premier du génie . . . à. . . 500 . . . 500 .			
		1 lieutenant du génie. à. . . 375 . . . 375 .			
		42	17,750 .		
			A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}\%$ pour médicaments 88 75		
			17,661 25		
		79 245	TOTAL. fr. 752,907 05		
			Indemnité de vivres de campagne.		
6 (suite)	d.	Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo (dépense approximative)	1,702 95		
		Indemnité de fourrages.			
		245 chevaux $\times$ 365 = 88,695 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50 fr. 135,042 50			
e.		A ajouter pour 1 ration supplémentaire pour un général-major commandant de division fr. 547 50			
		Augmentation pour l'année bissextile 360 .			
			135,950 .	887,660 .	887,300 .
		Frais de bureau.			
		2 lieutenants généraux commandant les circonscriptions militaires à 2,000 francs fr. 4,000 .			
		1 chef d'état-major du commandement supérieur de la cavalerie 800 .			
f.		2 — des circonscriptions militaires. { 1 à 1,500 . } 2,700 .			
		4 — des divisions d'infanterie, à 600 . . . 2,400 .			
		2 — de cavalerie, à 600 . . . 1,200 .			
		16 généraux-majors, commandant une brigade, à 500 . . . 8,000 .			
			19,100 .		
			A REPORTER. fr. 887,660 .	887,660 .	887,300 .

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CREDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		totés	de	
AUGMENTATION	DIMINUTION.	pour l'exercice 1890.	l'exercice 1889.	
560 »	»	887,300 »	876,036 19	
560 »	»	887,300 »	876,036 19	

BUDGET DE L'EXERCICE 1892

N° DES ARTICLES.	LIGNES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CREDITS demandés pour l'exercice 1892	CREDITS demandés pour l'exercice 1891.
			REPORT. fr.	887,660 »	887,300 »
		<i>État-major des provinces et des places.</i>			
		<i>État-major des provinces.</i>			
a.	5 10	Généraux-majors, à 10,160 francs fr.	50,800 »		
	5 10		50,800 »		
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments.	254 »		
			50,546 »		
		<i>État-major des places.</i>			
	5	Majors, à	4,500 22,500 »		
	8	Capitaines en premier de place à	3,500 28,000 »		
b.	5 a) 6	— en second de 1 ^{re} classe de place à	3,150 15,750 »		
	4	— — de 2 ^e — — à	3,000 12,000 »		
	8	Lieutenants de place à	2,400 19,200 »		
	4	Sous-lieutenants —	2,100 8,400 »		
		Supplément des capitaines et des lieutenants qui comptent 25 ans ou 12 ans de grade d'officier	2,200 »		
	34 6		108,050 »		
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments.	540 25		
	39 16		107,509 75		
		<i>Indemnité de vivres de campagne.</i>			
c.		Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative)	1,004 25	227,540 »	227,510 »
		<i>Indemnité de fourrages.</i>			
d.		16 chevaux $\times$ 365 = 5,840 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50	8,760 »		
		Augmentation pour l'année bissextile	50 »		
			8,790 »		
		<i>Frais de bureau.</i>			
	9	commandants de province (b), à	11,800 »		
	5	— de place, à	500 2,500 »		
	12	— — à	400 4,800 »		
e.	4	— — à	240 960 »		
	6	— — à	150 900 »		
	3	— — à	100 300 »		
			21,260 »		
f.		Traitement des aumôniers et desservants	38,430 »		
		A REPORTER. fr.	1,115,200 »	1,114,810 »	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		voies	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1890.	l'exercice 1889.	
360 »	»	887,500 »	876,936 19	a) A répartir par le Ministre, selon les besoins du service.
30 »	»	227,510 »	291,871 98	b) Indemnités des commandants de province : Anvers. 2,200 » Brabant 1,500 » Flandre occidentale. 1,100 » Id. orientale 1,300 » Hainaut 1,100 » Liège 1,500 » Limbourg. 1,100 » Luxembourg. 1,100 » Namur. 1,100 » 11,800 »
390 »	»	1,114,810 »	1,168,808 17	

BUDGET DE L'EXERCICE 1892

N° DES ARTICLES.		LITRÉS des développements.		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1892.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1891.	
						REPORT. fr.	1,115,200 »	1,114,810 »
						Intendance militaire.		
						Traitements.		
		EFFECTIF.						
		BONNES. CERTAIN.						
a.	1	»	Intendant en chef, à fr.	12,700	12,700	»		
	5	»	Intendants de 1 ^{re} classe, à	9,500	28,500	»		
	6	»	— de 2 ^{me} id., à	7,100	42,600	»		
	12	16	Sous-intendants de première classe, à	6,500	75,600	»		
	15	»	— de deuxième classe, à	4,600	59,800	»		
			Supplément des capitaines qui comptent 25 ans de grade d'officier		400	»		
				219,600	»			
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments.		1,098	»	
						218,502	»	
						Indemnité de vivres de campagne.		
b.	Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative.)					438	»	
						Indemnité de fourrages.		
c.	16 chevaux $\times$ 365 = 5,840 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50.					8,760	»	
					Augmentation pour l'année bissextile.	30	»	
						8,790	»	
d.	Frais de bureau a).					50,000	»	
						TOTAL DU CHAPITRE II. fr.	1,372,930 »	1,372,510 »

Augmentation. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		votés	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1890.	l'exercice 1889.	
390 .	°	1,114,810 .	1,168,808 17	

a) A répartir, par décisions spéciales, en raison de l'importance du service dont les fonctionnaires de l'intendance sont respectivement chargés.

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

N° DES ARTICLES.		LITTELLAS des développements.		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1892.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1891.
				CHAPITRE III.			
				SERVICE DE SANTÉ DES HÔPITAUX a).			
				Traitement des officiers de santé.			
		EFFECTIF.					
		HOMMES. CHEVAUX.					
		1	2	Inspecteur général, à fr. 12,700		12,700	•
		4	•	Médecins principaux de 1 ^{re} classe, à 9,500		58,000	•
		8	•	— principaux de 2 ^e classe, à 7,100		56,800	•
		1	•	— de bataillon de 1 ^{re} classe, à 4,200		4,200	•
		20	•	— adjoints, à 2,625		52,500	•
		1	•	Pharmacien en chef, à 6,500		6,500	•
		2	•	Pharmaciens principaux, à 5,500		11,000	•
		15	•	Pharmaciens de 5 pharmac. de garnison de 1 ^{re} cl. à 4,600		23,000	•
				1 ^{re} classe, 5 — de 2 ^e cl. à 4,200		21,000	•
		7	•	— de 1 ^{re} classe à 3,550		17,750	•
		12	•	— de 2 ^e classe, à 3,250		22,750	•
		1	1	— de 3 ^e classe, à 2,625		31,500	•
		•	•	Vétérinaire en chef, à 6,500		6,500	•
		•	•	Supplément des capitaines et des lieutenants qui comptent 25 ans ou 12 ans de grade d'officier.		500	•
		72	5			304,700	•
				A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments.		1,525 50	
						303,176 50	
				Indemnité de vivres de campagne.			
9		b.		Indemnité de 40 centimes en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui occupent le camp de Beverloo. (Dépense approximative.)		1,876 50	
				Indemnité de fourrages.		309,200	• 309,200 •
		c.		3 chevaux $\times$ 365 = 1,095 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50		1,642 50	
				Augmentation pour l'année bissextile		4 50	
						1,647	•
				Frais de bureau.			
		d.		Inspecteur général du service de santé.		2,500	•
				Nourriture et habillement des malades; entretien des hôpitaux.			
10		•		380,000 journées (b) de traitement de sous-officiers et soldats dans les hôpitaux, à fr. 1 98 fr. 752,400		754,100	• 754,100 •
				1,000 journées de miliciens non incorporés et de militaires détenus avant leur condam- nation à fr. 1 70		1,700	•
				Service pharmaceutique.			
11		•		Achat de médicaments, linge à pansement et instruments de chirurgie; émoluments à des médecins civils ou à des médecins militaires pensionnés, pour soins donnés ou médicaments fournis aux militaires ma- lades; frais d'impression d'ouvrages de statistique et menues dépenses		200,000	• 200,000 •
				TOTAL DU CHAPITRE III. fr.		1,263,300	• 1,263,300 •

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies pour l'exercice 1890.	DÉPENSES de l'exercice 1889	OBSERVATIONS.																																																																													
AUGMENTATION.	DIMINUTION.																																																																																
				a) <table><tr><th colspan="2">COMPOSITION organique.</th></tr><tr><th>SERVICE des HÔPITAUX.</th><th>SERVICE des CORPS.</th></tr><tr><td>Inspecteur général</td><td>1</td><td>»</td></tr><tr><td>Médecins principaux de 1^{re} classe</td><td>4</td><td>»</td></tr><tr><td>— principaux de 2^e classe.</td><td>8</td><td>»</td></tr><tr><td>— de régiment { de 1^{re} classe. 15 de 2^{me} — 21 }</td><td>»</td><td>36</td></tr><tr><td>— de bataillon de 1^{re} classe.</td><td>1</td><td>34</td></tr><tr><td>— — de 2^{me} —</td><td>»</td><td>46</td></tr><tr><td>— adjoints.</td><td>20</td><td>»</td></tr><tr><td>Pharmacien en chef</td><td>1</td><td>»</td></tr><tr><td>Pharmaciens principaux</td><td>2</td><td>»</td></tr><tr><td>— de 1^{re} classe, de garnison de 1^{re} ou de 2^e classe</td><td>15</td><td>»</td></tr><tr><td>— de 2^{me} —</td><td>7</td><td>»</td></tr><tr><td>— de 3^{me} —</td><td>12</td><td>»</td></tr><tr><td>Vétérinaire en chef</td><td>1</td><td>»</td></tr><tr><td>Vétérinaires principaux</td><td>»</td><td>2</td></tr><tr><td>— de 1^{re} classe, de régiment de 1^{re} ou de 2^e classe</td><td>»</td><td>15</td></tr><tr><td>— de 2^{me} —</td><td>»</td><td>9</td></tr><tr><td>— de 3^{me} —</td><td>»</td><td>8</td></tr><tr><td>72</td><td>(*) 150</td></tr><tr><td colspan="2">222</td></tr></table> (*) Ces officiers de santé figurent ici pour ordre, afin de faire ressortir le chiffre organique. Ils sont compris dans l'effectif des corps pour leurs allocations. <table><tr><td>b) Infanterie.</td><td>235,000</td><td>journées.</td></tr><tr><td>Cavalerie.</td><td>67,000</td><td>»</td></tr><tr><td>Artillerie.</td><td>63,000</td><td>»</td></tr><tr><td>Genie.</td><td>10,500</td><td>»</td></tr><tr><td>Bataillon d'administration</td><td>4,500</td><td>»</td></tr><tr><td colspan="3">TOTAL. . . . 380,000 journées.</td></tr></table>	COMPOSITION organique.		SERVICE des HÔPITAUX.	SERVICE des CORPS.	Inspecteur général	1	»	Médecins principaux de 1 ^{re} classe	4	»	— principaux de 2 ^e classe.	8	»	— de régiment { de 1 ^{re} classe. 15 de 2 ^{me} — 21 }	»	36	— de bataillon de 1 ^{re} classe.	1	34	— — de 2 ^{me} —	»	46	— adjoints.	20	»	Pharmacien en chef	1	»	Pharmaciens principaux	2	»	— de 1 ^{re} classe, de garnison de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe	15	»	— de 2 ^{me} —	7	»	— de 3 ^{me} —	12	»	Vétérinaire en chef	1	»	Vétérinaires principaux	»	2	— de 1 ^{re} classe, de régiment de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe	»	15	— de 2 ^{me} —	»	9	— de 3 ^{me} —	»	8	72	(*) 150	222		b) Infanterie.	235,000	journées.	Cavalerie.	67,000	»	Artillerie.	63,000	»	Genie.	10,500	»	Bataillon d'administration	4,500	»	TOTAL. . . . 380,000 journées.		
COMPOSITION organique.																																																																																	
SERVICE des HÔPITAUX.	SERVICE des CORPS.																																																																																
Inspecteur général	1	»																																																																															
Médecins principaux de 1 ^{re} classe	4	»																																																																															
— principaux de 2 ^e classe.	8	»																																																																															
— de régiment { de 1 ^{re} classe. 15 de 2 ^{me} — 21 }	»	36																																																																															
— de bataillon de 1 ^{re} classe.	1	34																																																																															
— — de 2 ^{me} —	»	46																																																																															
— adjoints.	20	»																																																																															
Pharmacien en chef	1	»																																																																															
Pharmaciens principaux	2	»																																																																															
— de 1 ^{re} classe, de garnison de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe	15	»																																																																															
— de 2 ^{me} —	7	»																																																																															
— de 3 ^{me} —	12	»																																																																															
Vétérinaire en chef	1	»																																																																															
Vétérinaires principaux	»	2																																																																															
— de 1 ^{re} classe, de régiment de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe	»	15																																																																															
— de 2 ^{me} —	»	9																																																																															
— de 3 ^{me} —	»	8																																																																															
72	(*) 150																																																																																
222																																																																																	
b) Infanterie.	235,000	journées.																																																																															
Cavalerie.	67,000	»																																																																															
Artillerie.	63,000	»																																																																															
Genie.	10,500	»																																																																															
Bataillon d'administration	4,500	»																																																																															
TOTAL. . . . 380,000 journées.																																																																																	
		300,200	305,913 68																																																																														
		754,100	716,283 71																																																																														
		200,000	222,996 40																																																																														
		1,205,300	1,245,195 77																																																																														

BUDGET DE L'EXERCICE 1892

N° DES ARTICLES.	CITÉS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1892.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1891.

EFFECTIF.		CHAPITRE IV. SOLDE DES TROUPES. <i>Traitement et solde de l'infanterie.</i> Traitement, solde et accessoires.			
1921	254	Officiers de tous grades	fr. 6,078,442 57		
28810	•	Sous-officiers et soldats	8,173,611 95		
		Augmentation pour l'année bissextile	22,400 •		
			Fr. 14,274,454 52		
30731	254				

12	a.	Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire. fr.	80,000 •		
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers.	19,200 •		
		Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres, et indemnités de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe.	80,000 •		
		Indemnité de 3 centimes aux troupes campées, etc.	32,000 •		
		Première mise accordée aux corps pour l'équipement de 9,204 miliciens et de 800 volontaires	560,144 •		
		Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément, à raison de 75,000 journées à 90 cent.	67,500 •		
			Fr. 14,913,298 52		
		A AJOUTER :			
		Allocation pour les miliciens de la nouvelle levée qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe	55,000 •		
			Fr. 14,068,298 52		
		A DÉDUIRE :			
		Pour 235,000 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 73 centimes.	fr. 171,550 •		
		Pour vacances et petites permissions	348,503 52		
			520,053 52		
				14,448,245 •	
		A REPORTER. . . fr.	14,448,245 •		

INFANTERIE.

Cette arme se compose : 1° d'un régiment de carabiniers formé de quatre bataillons actifs et de trois bataillons de réserve (à quatre compagnies) et d'un dépôt;
2° d'un régiment de grenadiers;
3° de trois régiments de chasseurs à pied, } formés chacun de trois bataillons actifs et de deux bataillons de réserve (à quatre compagnies) et d'un dépôt;
4° de quatorze régiments de ligne;
5° de deux compagnies sédentaires;
6° d'un corps de discipline et de correction formé de six compagnies;
7° d'une école des pupilles de l'armée à deux compagnies;
8° d'officiers à la suite des régiments.

OFFICIERS.

GRADES.	Effectif par unité			Composition d'un régiment			Soit pour :						TOTAUX.		TRAITEMENT	MONTANT	
	D'état-major	De	De	De	De	De chasseurs	Le régiment	Le régiment	Les dix-sept	Les deux	Le corps	Les officiers	Officiers.	Chevaux.		par	par
	de	bataillon.	compagnie.	carabiniers.	grenadiers.	à pied et d'infanterie de ligne.	des carabiniers.	des grenadiers.	régiments de chasseurs à pied et d'infanterie de ligne.	compagnies sédentaires.	de discipline et de correction.	hors cadre.					
États-majors actifs { 19 régiments. 58 bataillons.																	
Colonels.	1	"	"	1	1	1	1	1	17	"	"	"	19	38	9,500	180,500	"
Lieutenants-colonels.	1	"	"	1	1	1	1	1	17	"	"	"	19	38	7,100	134,900	"
Majors	"	1	"	4	3	3	4	3	51	"	"	"	38	116	6,500	565,400	"
Capitaines commandants adjudants-majors montés.	1	"	"	1	1	1	1	1	17	"	"	"	19	19	4,500	85,500	"
— en second — non montés.	"	1	"	4	3	3	4	3	51	"	"	"	38	"	5,275	189,950	"
Lieutenants ou sous-lieutenants porte-drapeau	1	"	"	1	1	1	1	1	17	"	"	"	19	"	2,250	42,750	"
Capitaines en second payeurs	"	1	"	1	1	1	1	1	17	"	"	"	19	"	5,275	62,225	"
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs	"	"	"	3	2	2	3	2	54	"	"	"	39	"	2,250	87,750	"
Médecins de régiment de 1 ^{re} classe.	"	"	"	1	1	1	1	1	17	"	"	"	6	"	6,500	37,800	"
— de 2 ^{me} classe.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	13	"	5,100	66,300	"
— de bataillon de 1 ^{re} classe.	"	1	"	1	1	1	1	1	17	"	"	"	19	"	4,200	79,800	"
— de 2 ^e classe.	"	"	"	2	1	1	2	1	17	"	"	"	20	"	5,250	65,000	"
232 compagnies de bataillons actifs.																	
Capitaines commandants.	"	"	1	16	12	12	16	12	204	"	"	"	252	"	4,000	928,000	"
Lieutenants et sous-lieutenants.	"	"	3	48	36	36	48	36	612	"	"	"	696	"	2,250	1,566,000	"
19 bataillons de réserve, 76 compagnies. (4 ^e bataillon des régiments des grenadiers, de ligne et de chasseurs et 5 ^e bataillon des carabiniers.)																	
Majors	"	1	"	1	1	1	1	1	17	"	"	"	19	19	6,500	119,700	"
Capitaines en second adjudants-majors non montés.	"	1	"	1	1	1	1	1	17	"	"	"	19	"	5,275	62,225	"
Capitaines commandants.	"	"	"	2	2	2	2	2	34	"	"	"	38	"	4,000	152,000	"
Capitaines en second.	"	"	1	2	2	2	2	2	34	"	"	"	38	"	5,275	124,450	"
Lieutenants et sous-lieutenants.	"	"	2 ou 1	6	6	6	6	6	102	"	"	"	114	"	2,250	256,500	"
1 bataillon de réserve, 4 compagnies. (6 ^e bataillon du régiment des carabiniers.)																	
Major	"	1	"	1	"	"	"	"	"	"	"	"	1	1	6,500	6,500	"
Capitaines commandants.	"	"	"	2	"	"	"	"	"	"	"	"	2	"	4,000	8,000	"
Capitaines en second.	"	"	"	2	"	"	"	"	"	"	"	"	2	"	5,275	6,550	"
Lieutenants et sous-lieutenants.	"	"	2 ou 1	6	"	"	"	"	"	"	"	"	6	"	2,250	15,500	"
19 bataillons de réserve, 76 compagnies. (5 ^e bataillon des régiments des grenadiers, de ligne et de chasseurs et 7 ^e bataillon des carabiniers.)																	
Capitaines commandants.	"	"	1	2	2	2	2	2	34	"	"	"	38	"	4,000	152,000	"
Capitaines en second.	"	"	"	2	2	2	2	2	34	"	"	"	38	"	5,275	124,450	"
Lieutenants et sous-lieutenants.	"	"	2 ou 1	6	6	6	6	6	102	"	"	"	114	"	2,250	256,500	"
19 dépôts de régiment.																	
Majors	"	1	"	1	1	1	1	1	17	"	"	"	19	19	6,500	119,700	"
Capitaines en second officiers d'armement	"	1	"	1	1	1	1	1	17	"	"	"	19	"	5,275	62,225	"
Capitaines en premier quartiers-maîtres.	"	1	"	1	1	1	1	1	17	"	"	"	19	"	4,000	76,000	"
Capitaines administratifs d'habillement de 1 ^{re} , 2 ^e ou 3 ^e classe.	"	1	"	1	1	1	1	1	17	"	"	"	19	"	5,450	65,550	"
Médecins de bataillon de 2 ^e classe.	"	1	"	1	1	1	1	1	17	"	"	"	19	"	3,250	61,750	"
Capitaines en second.	"	"	1	1	1	1	1	1	17	"	"	"	19	"	5,275	62,225	"
Lieutenants et sous-lieutenants.	"	"	3	3	3	3	3	3	51	"	"	"	37	"	2,250	128,250	"
Compagnies spéciales.																	
Colonel.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	1	2	9,500	9,500	"
Majors	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	"	2	2	6,500	12,600	"
Capitaine en second adjudant-major non monté	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	1	"	5,275	5,275	"
Capitaines en premier quartiers-maîtres.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	1	"	4,000	4,000	"
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	1	"	2,250	2,250	"
Médecin de bataillon de 2 ^e classe	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	1	"	5,250	5,250	"
Capitaines commandants	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	6	"	8	"	4,000	52,000	"
Lieutenants et sous-lieutenants.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	6	24	"	30	"	2,250	67,500	"
Officiers à la suite.																	
Capitaines en second.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	40	40	"	5,275	131,000	"
TOTAL. . . fr.																	
126 95 95 126 95 1,615 8 37 40 1,921 254 6,015,125																	

A ajouter les suppléments de traitement :

Pour le corps de discipline et de correction	Les sept capitaines, à	600	4,200	13,800
	Les vingt-quatre lieutenants et sous-lieutenants, à	400	9,600	

Pour ancienneté de grade. | Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier 80,062 50

TOTAL fr. 6,108,987 50

A DÉDUIRE $\frac{1}{2}$ % pour médicaments 50,544 95

RESTE fr. 6,078,442 57

(¹) Officiers d'infanterie 1,745
Comptables 98 } 1,921
Médecins 78

TROUPES.

GRADES.	Effectif par unité.			Composition d'un régiment				Soit pour					NOMBRE de JOURNÉES.	SOLDE journalière.	MONTANT	
	D'état-major de régiment.	De bataillon.	De compagnie.	de carabiniers.	de grenadiers.	de chasseurs à pied.	d'infanterie de ligne.	le régiment des carabiniers.	le régiment des grenadiers.	les trois régiments de chasseurs à pied.	quatorze régiments d'infanterie de ligne.	LE TOTAL.			par GRADE.	par CATÉGORIE.
États-majors actifs { 19 régiments. 58 bataillons.																
Adjutants sous-officiers	"	1	"	4	5	3	3	4	5	9	42	58	21,170	3 25	68,802 50	532,421 20
Sergents-majors secrétaires { Grenadiers	1	"	"	"	1	"	"	"	1	"	"	1	565	2 57	865 05	
Sergents-majors secrétaires { Les autres.	"	"	"	1	"	1	1	1	"	5	14	18	6,570	2 54	15,575 80	
Sergents-clairons	1	"	"	1	1	1	1	1	1	5	14	19	6,955	2 15	14,910 25	
Caporaux-clairons	"	1	"	4	3	3	3	4	3	9	42	58	21,170	1 05	22,228 50	
Sergents-armuriers.	"	1	"	4	5	5	5	4	5	9	42	58	21,170	1 85	58,741 10	
Musiciens d'état-major	14	"	"	14	14	14	14	14	14	42	196	266	97,090	"	161,500 "	
232 compagnies des 58 bataillons actifs:																
16 compagnies du régiment des carabiniers.																
Sergents-majors	"	4	1	16	"	"	"	16	"	"	"	16	5,840	2 54	15,605 60	555,068 10
Premiers sergents.	"	4	1	16	"	"	"	16	"	"	"	16	5,840	1 98	11,565 20	
Sergents-fourriers	"	4	1	16	"	"	"	16	"	"	"	16	5,840	1 85	10,687 20	
Sergents.	"	20	5	80	"	"	"	80	"	"	"	80	20,200	1 85	55,456 "	
Caporaux	"	40	10	160	"	"	"	160	"	"	"	160	58,400	" 85	49,640 "	
Clairons	"	12	5	48	"	"	"	48	"	"	"	48	17,520	" 70	12,264 "	
Soldats de 1 ^{re} classe	"				"	"	"		"	"	"	566	206,590	" 64	152,217 60	
— de 2 ^e —	"	424	106	1,696	"	"	"	1,696	"	"	"	1,150	412,450	" 61	251,594 50	
12 compagnies du régiment des grenadiers.																
Sergents-majors	"	4	1	"	12	"	"	"	12	"	"	12	4,580	2 57	10,580 60	415,428 80
Premiers sergents.	"	4	1	"	12	"	"	"	12	"	"	12	4,580	2 01	8,805 80	
Sergents-fourriers	"	4	1	"	12	"	"	"	12	"	"	12	4,580	1 86	8,146 80	
Sergents.	"	20	5	"	60	"	"	"	60	"	"	60	21,900	1 86	40,754 "	
Caporaux	"	40	10	"	120	"	"	"	120	"	"	120	45,800	" 87	58,106 "	
Clairons-tambours.	"	12	5	"	36	"	"	"	36	"	"	36	15,140	" 76	9,986 40	
Grenadiers	"	424	106	"	1,272	"	"	"	1,272	"	"	848	509,720	" 66	204,415 20	
Soldats avec solde de fusilier	"											424	154,760	" 60	92,856 "	
36 compagnies des régiments de chasseurs																
Sergents-majors	"	4	1	"	"	12	"	"	"	56	"	56	15,140	2 54	50,747 60	995,880 60
Premiers sergents.	"	4	1	"	"	12	"	"	"	56	"	56	15,140	1 98	26,017 20	
Sergents-fourriers	"	4	1	"	"	12	"	"	"	56	"	56	15,140	1 85	24,040 20	
Sergents.	"	20	5	"	"	60	"	"	"	180	"	180	65,700	1 85	120,251 "	
Caporaux	"	40	10	"	"	120	"	"	"	560	"	560	151,400	" 84	110,576 "	
Clairons.	"	12	5	"	"	36	"	"	"	108	"	108	59,420	" 69	27,199 80	
Soldats de 1 ^{re} classe	"	528	82	"	"	984	"	"	"	2,952	"	984	359,160	" 65	226,270 80	
— de 2 ^e —	"						"	"	"		"	1,968	718,520	" 60	450,992 "	
168 compagnies des régiments de ligne.																
Sergents-majors	"	4	1	"	"	"	12	"	"	"	168	168	61,520	2 54	145,488 80	4,054,801 20
Premiers sergents.	"	4	1	"	"	"	12	"	"	"	168	168	61,520	1 98	121,415 60	
Sergents-fourriers	"	4	1	"	"	"	12	"	"	"	168	168	61,520	1 85	112,215 60	
Sergents.	"	20	5	"	"	"	60	"	"	"	840	840	306,600	1 85	561,078 "	
Caporaux	"	40	10	"	"	"	120	"	"	"	1,680	1,680	615,200	" 84	515,088 "	
Clairons-tambours.	"	12	5	"	"	"	36	"	"	"	504	504	183,960	" 75	154,290 80	
Soldats de 1 ^{re} classe	"	528	82	"	"	"	984	"	"	"	4,592	4,592	1,076,080	" 65	1,055,950 40	
— de 2 ^e —	"							"	"	"	15,776	9,184	5,552,160	" 60	2,011,296 "	
19 bataillons de réserve :																
Petits états-majors.																
Adjutants sous-officiers	"	1	"	1	1	1	1	1	1	3	14	19	6,955	3 25	22,558 75	42,511 55
Caporaux-clairons.	"	1	"	1	1	1	1	1	1	3	14	19	6,955	1 05	7,281 75	
Sergents-armuriers.	"	1	"	1	1	1	1	1	1	3	14	19	6,955	1 85	12,691 05	
156 compagnies des bataillons de réserve:																
12 compagnies de carabiniers.																
Sergents-majors	"	4	1	12	"	"	"	12	"	"	"	12	4,580	2 54	10,249 20	59,650 "
Premiers sergents.	"	4	1	12	"	"	"	12	"	"	"	12	4,580	1 98	8,672 40	
Sergents.	"	4	1	12	"	"	"	12	"	"	"	12	4,580	1 85	8,015 40	
Caporaux	"	12	5	36	"	"	"	36	"	"	"	36	15,140	" 85	11,169 "	
Clairons	"	2	0 ou 1	6	"	"	"	6	"	"	"	6	2,190	" 70	1,555 "	
8 compagnies de grenadiers.																
Sergents-majors	"	4	1	"	8	"	"	"	8	"	"	8	2,920	2 57	6,920 40	26,951 60
Premiers sergents.	"	4	1	"	8	"	"	"	8	"	"	8	2,920	2 01	5,869 20	
Sergents.	"	4	1	"	8	"	"	"	8	"	"	8	2,920	1 86	5,451 20	
Caporaux	"	12	5	"	24	"	"	"	24	"	"	24	8,760	" 87	7,621 20	
Clairons-tambours	"	2	0 ou 1	"	4	"	"	"	4	"	"	4	1,460	" 76	1,109 60	
24 compagnies de chasseurs.																
Sergents-majors	"	4	1	"	"	8	"	"	"	24	"	24	8,760	2 54	20,498 40	78,971 40
Premiers sergents.	"	4	1	"	"	8	"	"	"	24	"	24	8,760	1 98	17,544 80	
Sergents.	"	4	1	"	"	8	"	"	"	24	"	24	8,760	1 85	16,050 80	
Caporaux	"	12	5	"	"	24	"	"	"	72	"	72	26,280	" 84	22,075 20	
Clairons.	"	2	0 ou 1	"	"	4	"	"	"	12	"	12	4,580	" 69	5,022 20	
112 compagnies de ligne.																
Sergents-majors	"	4	1	"	"	"	8	"	"	"	112	112	40,880	2 54	95,659 20	569,350 80
Premiers sergents.	"	4	1	"	"	"	8	"	"	"	112	112	40,880	1 98	80,942 40	
Sergents.	"	4	1	"	"	"	8	"	"	"	112	112	40,880	1 85	74,810 40	
Caporaux	"	12	5	"	"	"	24	"	"	"	356	356	122,640	" 84	105,017 60	
Clairons-tambours.	"	2	0 ou 1	"	"	"	4	"	"	"	56	56	20,440	" 75	14,921 20	
A REPORTER.				2,141	1,604	1,516	1,516	2,141	1,604	5,948	18,424	26,117	9,552,705			7,470,024 52

TROUPES (SUITE).

Composition d'un régiment				Soit pour								NOMBRE	SOLDE	MONTANT	
de carabiniers.	de grenadiers.	de chasseurs à pied.	d'infanterie de ligne.	le régiment des carabiniers.	le régiment des grenadiers.	les trois régiments de chasseurs à pied.	quatorze régiments d'infanterie de ligne.	les deux compagnies sédentaires.	le corps de discipline et de correction.	l'école des pupilles de l'armée.	LE TOTAL.	de JOURNÉES.	Journalière.	par GRADE.	par CATÉGORIE.
2,141	1,604	1,516	1,516	2,141	1,604	5,948	18,424	•	•	•	26,117	9,552,705	•	•	7,479,024 25
1	1	1	1	• 1	• 1	• 3	• 14	•	•	•	1	565	1 86	678 90	58,905 55
1	1	1	1	1	1	3	14	•	•	•	18	6,570	1 85	12,025 10	
2	2	2	2	2	2	6	28	•	•	•	10	3,050	2 34	8,541 •	
											9	5,285	1 85	6,011 55	
											58	15,870	• 84	11,650 80	
1	•	•	•	1	•	•	•	•	•	•	1	565	2 34	854 10	7,241 60
1	•	•	•	1	•	•	•	•	•	•	1	565	1 98	722 70	
3	•	•	•	3	•	•	•	•	•	•	3	565	1 85	667 95	
8	•	•	•	8	•	•	•	•	•	•	8	1,095	1 85	2,005 85	
2	•	•	•	2	•	•	•	•	•	•	2	2,920	• 85	2,482 •	
												750	• 70	511 •	
•	1	•	•	•	1	•	•	•	•	•	1	565	2 37	865 05	7,409 50
•	1	•	•	•	1	•	•	•	•	•	1	565	2 01	733 65	
•	5	•	•	•	5	•	•	•	•	•	5	565	1 86	678 90	
•	8	•	•	•	8	•	•	•	•	•	8	1,095	1 86	2,056 70	
•	2	•	•	•	2	•	•	•	•	•	2	2,920	• 87	2,540 40	
												750	• 76	554 80	
•	•	1	•	•	•	3	•	•	•	•	3	1,095	2 34	2,562 50	21,615 30
•	•	1	•	•	•	3	•	•	•	•	3	1,095	1 98	2,168 10	
•	•	3	•	•	•	3	•	•	•	•	3	1,095	1 85	2,005 85	
•	•	8	•	•	•	24	•	•	•	•	24	5,285	1 85	6,011 55	
•	•	2	•	•	•	6	•	•	•	•	6	8,760	• 84	7,358 40	
												2,190	• 69	1,511 10	
•	•	•	1	•	•	•	14	•	•	•	14	5,110	2 34	11,957 40	101,280 20
•	•	•	1	•	•	•	14	•	•	•	14	5,110	1 98	10,117 80	
•	•	•	1	•	•	•	14	•	•	•	14	5,110	1 85	9,551 50	
•	•	5	•	•	•	•	42	•	•	•	42	15,550	1 85	28,055 90	
•	•	•	8	•	•	•	112	•	•	•	112	40,880	• 84	54,559 20	
•	•	•	2	•	•	•	28	•	•	•	28	10,220	• 75	7,460 60	
•	•	•	•	•	•	•	•	2	•	•	2	750	2 34	1,708 20	87,731 40
•	•	•	•	•	•	•	•	2	•	•	2	750	1 85	1,555 90	
•	•	•	•	•	•	•	•	40	•	•	40	14,600	1 98	28,908 •	
•	•	•	•	•	•	•	•	26	•	•	26	9,490	1 85	17,566 70	
•	•	•	•	•	•	•	•	52	•	•	52	11,680	• 84	9,811 20	
•	•	•	•	•	•	•	•	4	•	•	4	1,460	• 60	1,007 40	
•	•	•	•	•	•	•	•	126	•	•	126	45,990	• 60	27,594 •	
•	•	•	•	•	•	•	•	•	1	•	1	565	3 25	1,186 25	282,798 55
•	•	•	•	•	•	•	•	•	1	•	1	565	2 15	784 75	
•	•	•	•	•	•	•	•	•	2	•	2	750	1 05	766 50	
•	•	•	•	•	•	•	•	•	1	•	1	565	1 85	667 95	
•	•	•	•	•	•	•	•	•	2	•	2	750	• 84	615 20	
•	•	•	•	•	•	•	•	•	6	•	6	2,190	2 57	5,190 30	
•	•	•	•	•	•	•	•	•	12	•	12	4,580	2 01	8,805 80	
•	•	•	•	•	•	•	•	•	6	•	6	2,190	1 86	4,075 40	
•	•	•	•	•	•	•	•	•	42	•	42	15,550	1 86	28,515 80	
•	•	•	•	•	•	•	•	•	96	•	96	35,040	• 87	50,484 80	
•	•	•	•	•	•	•	•	•	12	•	12	4,580	• 72	5,155 60	
•	•	•	•	•	•	•	•	•	400	•	400	146,000	• 50	75,000 •	
•	•	•	•	•	•	•	•	•	800	•	800	292,000	• 45	125,560 •	
•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	700	700	255,500	• 51	150,505 •	130,505 •
2,161	1,624	1,536	1,536	2,161	1,624	4,008	18,704	252	1,581	700	28,810	10,515,650	TOTAL. . . fr.		8,156,310 95
TOTAUX				Par régiment. .		1,536									

Supplément de solde :

Corps de discipline et de correction.	<table> <tr> <td>68 sous-officiers</td> <td>24,820 journées, à 40 c^t.</td> <td>9,928 »</td> <td rowspan="3">} 17,301 .</td> </tr> <tr> <td>98 caporaux</td> <td>35,770 — à 20 c^t.</td> <td>7,154 »</td> </tr> <tr> <td>12 clairons</td> <td>4,580 — à 05 c^t.</td> <td>219 »</td> </tr> </table>	68 sous-officiers	24,820 journées, à 40 c ^t .	9,928 »	} 17,301 .	98 caporaux	35,770 — à 20 c ^t .	7,154 »	12 clairons	4,580 — à 05 c ^t .	219 »
68 sous-officiers	24,820 journées, à 40 c ^t .	9,928 »	} 17,301 .								
98 caporaux	35,770 — à 20 c ^t .	7,154 »									
12 clairons	4,580 — à 05 c ^t .	219 »									

TOTAL. . . . fr.	8,173,611 95
------------------	--------------

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

N° DES ARTICLES.	LITRANAS des développements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1892.	demandés pour l'exercice 1891.
		REPORT. . . . fr. 14,448,245 »		
		Indemnité de fourrages.		
	b.	254 chevaux × 565 = 92,710 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50 159,065 »		
		Augmentation pour l'année bissextile 400 »		
		159,465 »		
		Moyens de transport.		
	c.	Moyens de transport aux troupes en marche 525,000 »		
		Logement et nourriture.		
			15,346,570 »	15,328,770 »
12 (suite)	d.	Logement avec nourriture, 15,000 journées à fr. 1 25 18,750 »		
		Logement sans nourriture, 251,000 id 0 21 52,710 »		
		71,460 »		
		Frais d'administration et d'instruction.		
		1 régiment de carabiniers, à 20,500 »		
		Les 18 autres régiments, à 16,800 francs 302,400 »		
		2 compagnies sédentaires, à 500 francs 1,000 »		
	e.	1 école des pupilles de l'armée. 17,000 »		
		1 école de tir et de perfectionnement. 7,200 »		
		Le corps de discipline et de correction 7,800 »		
		École normale d'escrime 6,500 »		
		362,400 »		
		A REPORTER. . . . fr	15,346,570 »	15,328,770 »

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		valés	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1890.	l'exercice 1889.	
22,800	•	14,901,940	15,165,905 29	
22,800	•	14,901,940	15,165,905 29	

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

N° DES ARTICLES.		LIGNES des développements.		DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1892.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1891.										
13	a.	<table><tr><th colspan="2">EFFECTIF.</th></tr><tr><th>HOMMES.</th><th>CHEVANS.</th></tr><tr><td>568</td><td>656</td></tr><tr><td>5,744</td><td>4,904</td></tr><tr><td>6,112</td><td>5,560</td></tr></table>		EFFECTIF.		HOMMES.	CHEVANS.	568	656	5,744	4,904	6,112	5,560	REPORT. fr. <i>Traitement et solde de la cavalerie.</i> <i>Traitement, solde et accessoires.</i> Officiers de tous grades fr. 1,483,545 Sous-officiers, brigadiers et soldats 2,121,646 40 Augmentation pour l'année bissextile 5,800 Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire. . fr. 28,000 Indemnité aux sous-officiers promus officiers. 6,000 — de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres, et indemnité de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe 20,000 — de 3 centimes aux troupes campées. 2,000 Première mise accordée aux corps pour l'équipement de 1,200 miliciens et de 200 volontaires 70,000 Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément à raison de 4,400 journées à 67 c. 2,048 3,757,939 40 A AJOUTER : Allocation pour les miliciens qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe 12,000 3,749,939 40 A DÉDUIRE : Pour 67,000 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 05 centimes. fr. 63,650 Pour vacances et petites permissions 60,094 80 124,644 60 3,625,294 80 A REPORTER. fr. 3,625,294 80		15,346,570	15,323,770
		EFFECTIF.															
		HOMMES.	CHEVANS.														
		568	656														
		5,744	4,904														
		6,112	5,560														

CAVALERIE. — Cette arme se compose : 1° de deux régiments de chasseurs, }
2° de quatre régiments de lanciers, } chacun de cinq escadrons actifs et 1 escadron de dépôt.
3° de deux régiments de guides, }

OFFICIERS.

GRADES.	EFFECTIF par unité.		COMPOSITION DES RÉGIMENTS						TOTAUX.		Traitement annuel.	MONTANT		
	Hommes.	Chevaux.	2 régiments de chasseurs.		4 régiments de lanciers.		2 régiments de guides.		Hommes.	Chevaux à ration forte.		par GRADE.	par CATÉGORIE	
			Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.						
États-majors de régiment.														
Colonels	1	5	2	6	4	12	2	6	8	24	9,500 "	76,000 "	583,500 "	
Lieutenants-colonels.	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	7,100 "	56,800 "		
Majors.	2	4	4	8	8	16	4	8	16	32	6,500 "	100,800 "		
Capitaines commandants adjudants-majors.	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	5,100 "	40,800 "		
Capitaines en second adjudants-majors	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	4,200 "	33,600 "		
Capitaines en second adjoints aux majors	2	4	4	8	8	16	4	8	16	32	4,200 "	67,200 "		
Lieutenants ou sous-lieutenants porte-étendard	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	5,100 "	24,800 "		
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs.	1	"	2	"	4	"	2	"	8	"	2,250 "	18,000 "		
Médecins de régiment { de 1 ^{re} classe	1	1	2	2	4	4	2	2	4	4	6,500 "	25,200 "		
de 2 ^{me} classe									4	4	5,100 "	20,400 "		
Id. de bataillon de 1 ^{re} classe	1	1	2	2	4	4	2	2	8	8	4,200 "	33,600 "		
Vétérinaire principal	1	1	2	2	4	4	2	2	1	1	5,500 "	5,500 "		
Vétérinaires de 1 ^{re} classe, vétérinaire de régiment de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe	1	1	2	2	4	4	2	2	7	7	4,600 "	32,200 "		
Id. de 2 ^e —	1	1	2	2	4	4	2	2	8	8	5,250 "	26,000 "		
Id. de 5 ^e —	1	1	2	2	4	4	2	2	8	8	2,800 "	22,400 "		
Escadrons actifs.		15	24											700,000 "
Capitaines commandants	1	2	10	20	20	40	10	20	40	80	5,100 "	204,000 "		
Lieutenants	2	4	20	40	40	80	20	40	80	160	5,250 "	260,000 "		
Sous-lieutenants.	2	4	20	40	40	80	20	40	80	160	2,950 "	256,000 "		
Escadrons de dépôt.		5	10											
Capitaines commandants	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	5,100 "	40,800 "		
Capitaines en second.	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	4,200 "	33,600 "		
Capitaines en second officiers d'armement.	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	4,200 "	33,600 "		
Lieutenants	1	2	2	4	4	8	2	4	8	16	5,250 "	26,000 "		
Capitaines en premier quartiers-maîtres	1	"	2	"	4	"	2	"	8	"	4,000 "	32,000 "		
Capitaines en premier ou en second administrateurs d'habillement	1	"	2	"	4	"	2	"	8	"	5,450 "	27,600 "		
		6	8	92	164	184	328	92	164	368 (1)	656	195,600 "		
Soit par régiment			46	82	46	82	46	82						
A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.														
Pour ancienneté de grade. { Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier 10,100 "														
Aux officiers de l'école d'équitation 4,000 "														
													14,100 "	
TOTAL.													1,491,000 "	
A déduire 1/4 % pour médicaments.													7,455 "	
RESTE. fr.													1,485,545 "	

(1) Officiers de l'arme. 304
Comptables 24 } 368
Médecins 16 } 40
Vétérinaires 24 }

[Pages 552-553.]

TROUPES.

GRADES.	EFFECTIF par unité.		COMPOSITION DES RÉGIMENTS						TOTAUX.				NOMBRE de JOURNÉES.	SOLDE journalière.	MONTANT		
	Hommes.	Chevaux.	2 régiments de chasseurs.		4 régiments de lanciers.		2 régiments de guides.		Hommes.	Chevaux à ration					GRADE.	par CATÉGORIE.	
			Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.		légère.	mixte.	forte.					
Petits états-majors de régiment.																	
Adjutants sous-officiers	2	2	4	4	8	8	"	"	12	4	8	"	4,580	3 25	14,255 "	59,659	
Maréchaux des logis chefs secrétaires	1	1	2	2	4	4	"	"	6	2	4	"	1,460	5 25	4,745 "		
Trompettes-majors	1	1	2	2	4	4	"	"	6	2	4	"	2,190	2 86	6,265 40		
Id. brigadiers	1	1	2	2	4	4	"	"	2	"	"	"	750	2 88	2,102 40		
							"	"	6	2	4	"	2,190	2 44	5,545 60		
							"	"	2	"	"	"	750	2 46	1,795 80		
Escadrons actifs.																	
Maréchaux des logis chefs.	1	1	10	10	20	20	"	"	30	10	20	"	10,950	2 86	51,517 "	2,006,441 50	
Premiers maréchaux des logis.	1	1	10	10	20	20	"	"	10	"	"	"	5,650	2 88	10,512 "		
Maréchaux des logis fourriers.	1	1	10	10	20	20	"	"	30	10	20	"	10,950	2 56	25,842 "		
Id. des logis.	1	1	10	10	20	20	"	"	10	"	"	"	5,650	2 58	8,687 "		
Brigadiers.	12	12	120	120	240	240	"	"	50	10	20	"	10,950	2 21	24,199 50		
Trompettes	5	5	50	50	60	60	"	"	10	"	"	"	5,650	2 25	8,159 50		
Maréchaux ferrants.	2	2	20	20	40	40	"	"	210	70	140	"	76,650	2 21	169,596 50		
Cavaliers de 1 ^{re} classe	2	2	20	20	40	40	"	"	70	"	"	"	25,550	2 25	56,976 50		
Id. de 2 ^e —	24	24	240	240	480	480	"	"	360	120	240	"	151,400	1 05	157,970 "		
Id. non montés	69	69	690	690	1,580	1,580	"	"	120	"	"	"	45,800	1 08	47,504 "		
	20	"	200	"	400	"	"	"	90	30	60	"	52,850	1 56	51,246 "		
							"	"	50	"	"	"	10,950	1 58	17,501 "		
							"	"	60	20	40	"	21,000	" 86	18,854 "		
							"	"	20	"	"	"	7,500	" 89	6,497 "		
Escadrons du dépôt.																	
Maréchaux de logis chefs.	1	1	2	2	4	4	"	"	6	2	4	"	2,190	2 86	6,265 40		
Premiers maréchaux des logis	1	1	2	2	4	4	"	"	2	"	"	"	750	2 88	2,102 40		
Maréchaux des logis fourriers	1	1	2	2	4	4	"	"	6	2	4	"	2,190	2 56	5,168 40		
Maréchaux des logis	1	1	2	2	4	4	"	"	2	"	"	"	750	2 58	1,757 40		
Maréchaux des logis gardes-magasins	1	"	2	"	4	"	"	"	6	"	"	"	2,190	2 21	4,859 00		
Maréchaux des logis armuriers	1	"	2	"	4	"	"	"	2	"	"	"	750	2 25	1,627 90		
Maîtres tailleurs, bottiers et selliers.	5	"	6	"	12	"	"	"	6	"	"	"	2,190	2 21	4,859 00		
Brigadiers.	2	2	4	4	8	8	"	"	2	"	"	"	750	2 25	1,627 90		
Trompettes	1	1	2	2	4	4	"	"	6	2	4	"	2,190	2 21	4,859 00		
Maréchaux ferrants.	1	1	2	2	4	4	"	"	2	"	"	"	750	2 25	1,627 90		
	15	8	1,456	1,226	2,872	2,452	1,456	1,226	5,744	1,226	2,452	1,226	2,096,560				
Soit par régiment.			718	615	718	61	718	615									

À AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE SOLDE :

Pour 52 brigadiers pionniers ou 11,680 journées à 15 c^e . . fr. 1,752 "

Pour 256 cavaliers pionniers ou 95,440 journées à 10 c^e 9,344 "

11,096 "

Pour les sous-officiers, brigadiers et cavaliers à l'école d'équitation . . 2,690 "

15,786 "

TOTAL . . . 2,121,646 40

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		voids	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1890.	l'exercice 1889.	
22,800 "	"	14,901,940 "	15,165,905 29	
22,800 "	"	14,901,940 "	15,165,905 29	

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

N° DES ARTICLES.	UTILITAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			Demandés pour l'exercice 1892	Demandés pour l'exercice 1891.
		REPORT. . . . fr. 3,025,294 80	15,340,570	15,525,770
		Harnachement, etc.		
	b.	Entretien du harnachement, traitement et ferrure des 4,904 chevaux de troupe, soit 1,789,960 journées, à 12 centimes fr. 214,795 20		
		Augmentation pour l'année bissextile 600 »		
		215,395 20		
		Moyens de transport.		
	c.	Moyens de transport aux troupes en marche. fr. 13,000 »		
			3,085,200	3,978,800
13 (suite)		Logement et nourriture.		
	d.	Logement avec nourriture 38,000 journées, à fr. 1 25. fr. 47,500 »		
		— sans — 11,000 journées, à fr. 0 21. 2,310 »		
		49,810 »		
		Frais d'administration et d'instruction.		
	e.	Huit régiments à 5 escadrons actifs et 1 dépôt, à . . fr. 8.800 . . . fr. 70,400 »		
		Une école d'équitation 11,300 »		
		81,700 »		
		A REPORTER. . . . fr.	19,331,770	19,302,570

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		votés	de,	
ACCRÉMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1890.	l'exercice 1889.	
22,800 "	"	14,901,940 "	15,165,905 29	
6,400 "	"	3,900,200 "	3,937,751 92	
29,200 "	"	18,811,140 "	19,103,657 21	

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1892.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1891.
			REPORT. fr.	10,331,770	10,302,370
		<i>Traitement et solde de l'artillerie.</i>			
		<i>Traitement, solde et accessoires.</i>			
		<i>ÉTAT-MAJOR PARTICULIER.</i>			
		<i>Officiers.</i>			
		Colonels, à fr. 0,500 . . . fr. 47,500 *			
		Lieutenants-colonels, à 7,100 . . . 35,500 *			
		Majors, à 6,500 . . . 73,600 *			
		Capitaines commandants, à 4,600 . . . 32,200 *			
		— en second de 1 ^{re} ou 2 ^e classe, à . . . 3,700 . . . 33,500 *			
		— en second de 1 ^{re} ou 2 ^e classe, à . . . 4,200 . . . 4,200 *			
		Garde d'artillerie principal, à 4,600 . . . 4,600 *			
		Gardes d'artillerie de 1 ^{re} classe, à . . . 3,700 . . . 29,600 *			
		— de 2 ^e — à 2,750 . . . 22,000 *			
		— de 3 ^e — à 2,100 . . . 10,800 *			
			301,500 *		
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}$ % pour médicaments 1,506 *			
		RESTE fr. 299,794 *			
		<i>Sous-officiers et employés.</i>			
		Conducteurs de 1 ^{re} classe, à fr. 1,500 . . . fr. 70,500 *			
		— de 2 ^e — à 1,500 . . . 61,100 *			
		Maîtres artificiers, à 1,500 . . . 7,500 *			
		Brigadiers portiers d'arsenal 725 . . . 44,950 *			
		Contrôleur principal, à 3,500 . . . 3,500 *			
		— de 1 ^{re} classe, à 2,800 . . . 8,400 *			
		— de 2 ^e — à 2,500 . . . 6,900 *			
		Reviseurs, à 2,000 . . . 8,000 *			
			210,650 *		
14	a.	<i>Régiments et compagnies spéciales.</i>			
		Officiers de tous grades 2,158,217 69			
		Sous-officiers, brigadiers et soldats 2,916,564 35			
		Augmentation pour l'année bissextile. 8,000 *			
			8,700		
		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire . . . 40,000 *			
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers 1,500 *			
		— de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à al- louer aux officiers qui camperont à Beverloo et à Brasschaet, ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres, et indem- nité de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe . . . 24,500 *			
		Indemnité de 5 centimes aux troupes campées, etc 10,500 *			
		Première mise accordée aux corps pour l'équipement de 2,058 miliciens et de 700 volontaires 90,504 *			
		Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément à raison de 8,900 journées à fr. 0 75 . . . 6,075 *			
			5,746,505 04		
		A AJOUTER :			
		Allocation pour les militaires qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe 18,500 *			
			5,765,005 04		
		A DÉDUIRE :			
		Pour 63,000 journées de militaires, traités dans les hôpitaux, militaires à 84 centimes 52,920 *			
		Pour vacances et petites permissions 180,470 84			
			233,390 84		
			5,531,614 20		
		A REPORTER. fr. 5,531,614 20		10,331,770	10,302,370

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CREDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		votés	de	
AUGMENTATION	DIMINUTION.	pour l'exercice 1890.	l'exercice 1889.	
20,200 °	°	18,811,140 °	19,105,657 21	
20,200 °	°	18,811,140 °	19,105,657 21	

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

N° DES ARTICLES.	LITTÉRALS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1892.	demandés pour l'exercice 1891.
		REPORT fr. 5,531,614 20	19,331,770	19,502,570
		Indemnité de fourrages.		
b.		Pour les officiers de l'état-major particulier de l'arme : 28 chevaux $\times$ 565 = 10,220 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50 fr. 15,550 "		
		Augmentation pour l'année bissextile 50 "		
		<u>15,580 "</u>		
		Harnachement.		
c.		Entretien du harnachement, traitement et ferrure de 2,586 chevaux de troupe, soit pour 870,890 journées à 12 centimes. fr. 104,506 80		
		Augmentation pour l'année bissextile 500 "		
		<u>104,806 80</u>		
		Moyens de transport.		
d.		Moyens de transport aux troupes en marche 25,000 "	5,805,788	5,797,438
		Logement et nourriture.		
e.		Logement avec nourriture 15,500 journées, à fr. 1 25. . fr. 19,375 "		
		— sans — 7,200 journées, à fr. 0 21. . . 1,512 "		
		<u>20,887 "</u>		
		Frais de bureau, d'administration et d'instruction.		
		Inspecteur général. fr. 4,000 "		
		Deux directeurs dans les divisions territoriales 2,400 "		
		Inspecteur des armes de guerre. 500 "		
		Directeur de la fonderie de canons. 500 "		
f.		Quatre régiments d'artillerie de campagne à fr. 10,500 42,000 "		
		5 ^e , 6 ^e , et 7 ^e régiments d'artillerie de forteresse à fr. 11,800. 59,400 "		
		8 ^e régiment de forteresse. 12,200 "		
		Régiment du train et compagnies spéciales 10,400 "		
		Une école de tir 700 "		
		<u>108,100 "</u>		
		A REPORTER. fr.	25,137,558	25,100,008

DÉVELOPPEMENTS. --- DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		votés	de	
Augmentation.	Diminution.	pour l'exercice 1890.	l'exercice 1889	
29,200 »	»	18,811,140 »	19,103,657 21	
8,350 »	»	5,782,238 »	5,864,401 54	
37,550 »	»	24,593,378 »	24,968,148 75	

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

N° DES ARTICLES.

LITTELLAS
des développements.

DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.

CRÉDITS
demandés
pour l'exercice
1892.

CRÉDITS
demandés
pour l'exercice
1891.

				REPORT. fr.	25,137,558	25,100,008	
		Traitement et solde du génie.					
		Traitement, solde et accessoires.					
		ÉTAT-MAJOR PARTICULIER.					
		Officiers.					
		Colonels, à	9,500	fr.	38,000	•	
		Lieutenants-colonels, à	7,100		49,700	•	
		Majors, à	6,500		44,100	•	
		Capitaines en 1 ^{re} , à	4,600		78,200	•	
		— en second de 1 ^{re} et 2 ^e classe, à	5,700		22,200	•	
		Lieutenants, à	2,875		51,625	•	
					265,825	•	
		A DÉDUIRE: $\frac{1}{2}\%$ pour médicaments			1,519 12		
				RESTE.	262,505 88		
		Gardes.					
		Gardes principaux de 1 ^{re} classe, à 3,200. . fr.	22,400	•			
		— — de 2 ^e — à 2,800. . .	19,600	•			
		— de 1 ^{re} classe, à 2,525. . .	30,500	•	119,100	•	
		— de 2 ^e — à 2,100. . .	25,200	•			
		— de 3 ^e — à 1,800. . .	21,600	•			
		Commis.					
		Commis principaux de 1 ^{re} classe, à 2,525. . fr.	20,200	•			
		— — de 2 ^e — à 2,325. . .	17,800	•			
		— de 1 ^{re} classe, à 1,925. . .	15,400	•	78,325	•	
		— de 2 ^e — à 1,625. . .	15,000	•			
		— de 3 ^e — à 1,525. . .	11,925	•			
		Employés.					
		Eclusiers, à	1,525	•	7,950	•	
		Portiers, à	400	•	5,200	•	
		Agents de casernement, à	240	•	9,840	•	
		— — à	150	•	6,150	•	
		Chef mécanicien	2,600	•	2,600	•	
		Garde forestier	2,100	•	2,100	•	
		Garde particulier	1,000	•	1,000	•	
					32,840	•	
		Régiment et compagnies spéciales.					
		Officiers de tous grades	366,470	04			
		Sous-officiers et soldats.	481,387	55			
		Compagnie de mariniers	10,840	50			
		Augmentation pour l'année bissextile.	1,550	•			
		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire	4,000	•			
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers.	800	•			
		Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, à allouer aux officiers qui camperont à Beverloo ou qui seront détachés pour assister aux manœuvres, et indemnité de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe.	5,500	•			
		Indemnité de 5 centimes aux troupes campées, etc.	2,500	•			
		Première mise accordée aux corps pour l'équipement de 408 miliciens et de 62 volontaires	16,920	•			
		Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément, à raison de 1.000 journées à 84 centimes.	840	•			
			1,581,179	87			
		A AJOUTER :					
		Allocation pour les miliciens de nouvelle levée qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe	2,500	•			
			1,583,679	87			
		A DÉDUIRE :					
		Pour 10.500 journées de militaires traités dans les hôpitaux, à 78 centimes	8,100	•			
		Pour vacances et petites permissions	55,457	57			
			41,627	37			
		RESTE.	1,342,052	50			
		A REPORTER fr.	1,342,052	50	25,137,558	25,100,008	

(240 A)

GÉNIE.

Cette arme se compose : 1° D'un état-major particulier;

2° D'un régiment formé de 3 bataillons actifs à 4 compagnies de sapeurs-mineurs; d'un bataillon de réserve à 4 compagnies et d'un dépôt;

3° De 5 compagnies spéciales, savoir . . .

1	—	1 compagnie de télégraphistes de campagne;
1	—	— de place et d'artificiers;
1	—	de pontonniers de place;
1	—	de chemin de fer;
1	—	d'ouvriers.

OFFICIERS.

GRADES.	EFFECTIF		SOIT POUR :						TOTAL.		TRAITEMENT HT annuel.	MONTANT	
	par unité.		le régiment.		les 5 compagnies spéciales.				GRADE.	par CATÉGORIE.			
	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.					
État-major du régiment.													
Colonel.	1	2	1	2					1	2	9,500	9,500	
Lieutenant-colonel.	1	2	1	2					1	2	7,100	7,100	
Majors.	5	6	5	6					5	6	6,300	18,900	
Capitaine commandant adjudant-major.	1	1	1	1					1	1	5,100	5,100	
Capitaines en 2 ^e adjudants-majors de bat ⁿ .	4		4						4		5,700	14,800	
Médecin de régiment, de 1 ^{re} classe.	1		1						1		6,300	6,300	
— de bataillon de 1 ^{re} —	1		1						1		4,200	4,200	
— — — 2 ^e —	1		1						1		3,250	3,250	
	15	11											69,100
12 Compagnies de sapeurs-mineurs.													
Capitaines commandants.	1		12						12		4,600	55,200	
— en second de 1 ^{re} et 2 ^e classe.	1		12						12		3,700	44,400	
Lieutenants.	1		12						12		2,875	34,500	
Sous-lieutenants.	1		12						12		2,475	29,700	
	4												163,800
4 Compagnies de réserve.													
Capitaines commandants.	1		2						2		4,600	9,200	
Capitaines en second de 1 ^{re} ou 2 ^e classe.	1		2						2		3,700	7,400	
Lieutenants.	1		4						4		2,875	11,500	
Sous-lieutenants.	1		4						4		2,475	9,900	
	5												38,000
Dépôt.													
Major.	1	1	1	1					1	1	6,300	6,300	
Capitaine en second officier d'armement.	1		1						1		5,700	5,700	
Capitaine en premier quartier-maître.	1		1						1		4,000	4,000	
Lieutenant ou sous-lieutenant payeur.	1		1						1		2,250	2,250	
Capitaine administrateur d'habillement de 1 ^{re} , 2 ^e ou 3 ^e classe.	1		1						1		5,450	5,450	
Capitaine en premier.	1		1						1		4,600	4,600	
Lieutenant.	1		1						1		2,875	2,875	
Sous-lieutenant.	1		1						1		2,475	2,475	
	8	1											29,650
1 Compagnie de télégraphistes de campagne.													
Capitaine commandant.	1	1			1	1			1	1	5,100	5,100	
— en second de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe.	1	1			1	1			1	1	4,200	4,200	
Lieutenant.	1	1			1	1			1	1	3,250	3,250	
Sous-lieutenant.	1	1			1	1			1	1	2,950	2,950	
	4	4											15,500
1 Compagnie de télégraphistes de place et d'artificiers.													
Capitaine commandant.	1	1			1	1			1	1	5,100	5,100	
— en second de 1 ^{re} ou de 2 ^e classe.	1				1				1		3,700	3,700	
Lieutenant.	1				1				1		2,875	2,875	
Sous-lieutenant.	1				1				1		2,475	2,475	
	4	1											14,150
1 Compagnie de chemins de fer et une compagnie de pontonniers de place.													
Capitaine commandant.	1				2				2		4,600	9,200	
— en second de 1 ^{re} et de 2 ^e classe.	1				2				2		3,700	7,400	
Lieutenants.	1				2				2		2,875	5,750	
Sous-lieutenants.	1				2				2		2,475	4,950	
	4												27,300
1 Compagnie d'ouvriers.													
Capitaine commandant.	1				1				1		4,600	4,600	
Lieutenant.	1				1				1		2,875	2,875	
Sous-lieutenant.	1				1				1		2,475	2,475	
	3												9,950
TOTAUX. 68 12 19 6 100 17 367,500													

A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.

(1) Officiers de l'arme . . . 91
Comptables . . . 5 } 100
Médecins . . . 3 }

Pour ancienneté de grade. } Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier. . .

812 50

TOTAL. . . 368,312 50

A déduire 1/2 % pour médicaments. . . 1,841 50

RESTE. . . .fr. 366,470 94

(340 B)

TROUPES.

GRADES.	EFFECTIF par unité.	SOIT POUR :				NOMBRE de jours.	SOLDE journalière.	MONTANT	
		le régiment.	les 5 compagnies spéciales.	le total.	par GRADE.			par CATÉGORIE	
État-major du régiment.									
Adjudants sous-officiers	4	4	»	4	1,460	3 25	4,745 »	8,300 10	
Sergent-major secrétaire	1	1	»	1	365	2 50	912 50		
Sergent-clairon	1	1	»	1	365	2 44	890 60		
Caporaux-clairons	4	4	»	4	1,460	1 20	1,752 »		
	10								
12 Compagnies de sapeurs mineurs .									
Sergents-majors	1	12	5	17	6,205	2 50	15,512 50	447,442 55	
Premiers sergents	1	12	5	17	6,205	2 30	14,271 50		
Sergents-fourriers	1	12	5	17	6,205	2 15	13,540 75		
Sergents	5	60	25	85	31,025	2 15	66,703 75		
Caporaux	10	120	50	170	62,050	» 98	60,809 »		
Clairons	3	36	15	51	18,615	» 87	16,195 05		
Sapeurs mineurs de 1 ^{re} classe	20	252	100	340	124,100	» 78	96,798 »		
— de 2 ^e classe	40	468	200	680	248,200	» 66	165,812 »		
	81								
4 Compagnies de réserve.									
Sergents-majors	1	4	»	4	1,460	2 50	3,650 »	15,074 60	
Premiers sergents	1	4	»	4	1,460	2 30	3,358 »		
Sergents	1	4	»	4	1,460	2 15	3,139 »		
Caporaux	3	12	»	12	4,380	» 98	4,292 40		
Clairons	0 ou 1	2	»	2	730	» 87	635 10		
	6 ou 7								
Dépôt.									
Sergent garde-magasin	1	1	»	1	365	2 15	784 75	10,570 40	
Sergent armurier	1	1	»	1	365	2 15	784 75		
Maîtres tailleur et cordonnier	2	2	»	2	730	» 84	613 20		
Sergent-major	1	1	»	1	365	2 50	912 50		
Premier sergent	1	1	»	1	365	2 30	850 50		
Sergent-fourrier	1	1	»	1	365	2 15	784 75		
Sergents	3	3	»	3	1,095	2 15	2,334 25		
Caporaux	8	8	»	8	2,920	» 98	2,861 60		
Clairons	2	2	»	2	730	» 87	635 10		
	20								
TOTAL . .	1,028	405	1,435	523,045			TOTAL . .	481,387 50	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		voies	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1890.	l'exercice 1889.	
37,550 "	"	24,593,378 "	24,968,148 75	
37,550 "	"	24,593,378 "	24,968,148 75	

BUDGET DE L'EXERCICE 1892

N° DES ARTICLES.	LIGNES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1892.	demandés pour l'exercice 1891.
		REPORT . . . fr 1,512,052 50	25,157,558	25,100,008
		Indemnité de fourrages.		
b.		Pour les officiers de l'état-major particulier et des troupes de l'arme : 59 chevaux × 365 = 14,235 journées d'indemnité représentative, à fr. 1 50 21,552 50		
		Augmentation pour l'année bissextile 50 "		
		----- 21,402 50		
		Moyens de transport.		
c.		Moyens de transport aux troupes en marche 6,500 "		
			1,426,100	1,424,700
15 (suite)		Logement et nourriture.		
d.		Logement avec nourriture, 2,300 journées à fr. 1 25 2,875 "		
		Logement sans nourriture, 2,000 — 0 21 420 "		
		----- 3,295 "		
		Frais de bureau, d'administration et d'instruction		
		Inspecteur général 4,000 "		
e.		4 directeurs dans les divisions territoriales 6,000 "		
		Commandants du génie dans les places 24,850 "		
		Le régiment et les compagnies spéciales 18,000 "		
		----- 52,850 "		
		A REPORTER. . fr. 26,563,058	26,524,708	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		voies	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1890.	l'exercice 1889.	
37,550 •	•	24,593,578 •	24,068,148 75	
1,400	•	1,424,700 •	1,416,026 24	
38,050 •	•	26,018,078 •	26,384,174 09	

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

N° DES ARTICLES.	LITÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés	demandés
			pour l'exercice	pour l'exercice
			1892	1891.

			REPORT. fr.	26,563,638	26,524,708
		Traitement et solde du bataillon d'administration.			
	EFFECTIF.	Traitement, solde et accessoires.			
	74	Officiers de tous grades.	fr.	177,209 50	
	60	Commis aux écritures.		84,000	
	809	Sous-officiers et soldats		401,748 20	
	945	Augmentation pour l'année bissextile.		1,100	
		Haute paye pour les chevrons d'ancienneté et la décoration militaire		19,522 05	
		Indemnité aux sous-officiers promus officiers		400	
		Indemnité de 40 centimes, en remplacement des vivres de campagne, pour les officiers détachés aux manœuvres ou campés à Beverloo, et indemnité de marche aux officiers qui se déplacent avec la troupe		2,000	
a.		Indemnité de 5 centimes aux troupes campées		2,000	
		Première mise accordée aux corps pour l'équipement de 250 miliciens.		5,450	
		Allocation pour la différence entre la solde ordinaire et la solde de route des hommes voyageant isolément, à raison de 1,550 journées à 50 centimes		675	
				692,104 75	
		A AJOUTER :			
		Allocation pour les miliciens de nouvelle levée qui entrent sous les armes avant l'appel de leur classe		1,500	
				693,404 75	
		A DÉDUIRE :			
		Pour 4,500 journées d'ouvriers traités dans les hôpitaux, à fr. 1 14		5,150	
		Pour vacances et petites permissions		5,074 75	
				8,204 75	
		RESTE. fr.		685,200	
b.		45 sœurs hospitalières, à 900 francs		58,700	
c.		Frais d'administration		7,000	732,000
d.		Moyens de transport aux troupes en marche		600	730,000
e.		Logement et nourriture : 400 journées, à fr. 1 25.		500	
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.		27,295,638	27,255,608

Récapitulation de l'effectif.							AUGMENTATION . . .	
ART.	Désignation	HOMMES.			CHEVAUX			
		Personnel militaire.		Personnel civil.	d'officiers.	de troupe		
		Officiers.	Troupe.			de trait.	de sell.	
6.	États-majors	79	"	"	245	"	"	
7.	Id. Id. des provinces et des places	59	"	"	16	"	"	
8.	Intendance	35	"	"	16	"	"	
9.	Service de santé et des hôpitaux	72	"	"	3	"	"	
12.	Infanterie	1,921	28,810	"	254	"	"	
13.	Cavalerie	568	5,744	"	656	"	4,904	
14.	Artillerie, État-major	64	161	11	28	"	"	
	Id. Régiments et compagnies spéciales.	552	8,148	"	508	1,578	808	
15.	Génie, État-major	52	"	108	22	"	"	
	Id. Régiment et compagnies spéciales	100	1,433	"	17	"	"	
16.	Bataillon d'Administration	74	869	"	"	"	"	
	Pour mémoire, Budget de la gendarmerie	4	"	"	2	"	"	
		3,360	45,165	119	1,765	1,578	5,712	
			45,284			7,290		

(344 A)

BATAILLON D'ADMINISTRATION.

Ce corps se compose : 1° d'un état-major (Administration centrale);

SERVICE DES SUBSISTANCES :

SERVICE DES SECOURS :

2° de huit compagnies formées chacune de six sections, SAVOIR :

1 ^{re} sect. : Boulangeries;	4 ^e sect. : Hôpitaux;
2 ^e — Boucheries;	5 ^e — Infirm. vétérin.
3 ^e — Fourrages;	6 ^e — Aumônerie.

GRADES.	COMPOSITION de l'état-major et des sections.						Traitement	MONTANT	
	État-major.	1 ^{re} Boulang ^r .	2 ^e Boucheries.	3 ^e Fourrages.	4 ^e Hôpitaux.	TOTAUX.	annuel.	par GRADE.	par CATÉGORIE.
Officier supérieur d'administration	1	»	»	»	»	1	5,100	5,100	177,100
Officiers d'administration	de 1 ^{re} classe.	1	5	12	5	17	3,000	51,000	
	de 2 ^e id.	1	5	3	4	5	2,500	45,000	
	de 3 ^e id.	»	5	3	5	6	19	41,800	
	de 4 ^e id.	»	6	3	5	5	19	1,800	34,200
TOTAUX.	3	21	11	18	21	74			

A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT.

Pour ancienneté de grade. } Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans
de grade d'officier. 1,000 »

TOTAL. 178,100 »

A déduire 1/3 p. % pour médicaments. 890 50

Reste. fr. 177,209 50

Commis.

Commis aux écritures.	de 1 ^{re} classe.	9	1	8	6	9	30	1,450	43,500 »	
	de 2 ^e id.	10	»	6	5	9	30	1,350	40,500 »	
		19	1	11	11	18	60	TOTAL fr.		84,000 »

GRADES.	COMPOSITION de l'état-major et des sections.						Nombre de Journées.	Solde journalière.	MONTANT	
	État-major.	1 ^{re} Boulang.	2 ^e Boucheries	3 ^e Fourrages	4 ^e Hôpitaux	5 ^e Infirm. vétérin.			par GRADE.	par CATÉGORIE.
Maîtres tailleur et cordonnier	2	»	»	»	»	»	2	730	0 84	613 20
Sergents surveillants.	»	19	12	19	»	»	50	18,350	2 21	40,332 50
Caporaux	»	25	12	23	»	»	60	21,900	1 60	35,040 »
Ouvriers.	1 ^{re} classe	»	42	24	60	»	126	45,090	1 30	53,188 »
	2 ^e id.	»	82	48	120	»	250	91,250	1 10	100,375 »
Magasiniers- dépensiers.	1 ^{re} id.	»	»	»	10	»	10	3,650	1 95	7,117 50
	2 ^e id.	»	»	»	10	»	10	3,650	1 70	6,205 »
Infirmiers- majors.	1 ^{re} id.	»	»	»	14	»	14	5,110	1 05	9,964 50
	2 ^e id.	»	»	»	14	»	14	5,110	1 70	8,687 »
Sergents-infirmiers	»	»	»	»	10	»	10	3,650	1 45	5,292 50
Portiers.	1 ^{re} classe	»	»	»	9	»	9	3,285	1 69	5,551 65
	2 ^e id.	»	»	»	8	»	8	2,920	1 45	4,254 »
Cuisiniers.	1 ^{re} id.	»	»	»	9	»	9	3,285	1 69	5,551 65
	2 ^e id.	»	»	»	8	»	8	2,920	1 45	4,254 »
Tisanners.	1 ^{re} id.	»	»	»	9	»	9	3,285	1 69	5,551 65
	2 ^e id.	»	»	»	8	»	8	2,920	1 45	4,254 »
Caporaux-infirmiers.	2	»	»	»	13	»	15	5,475	1 20	6,570 »
Infirmiers.	1 ^{re} classe	»	»	»	74	»	74	27,010	1 10	29,711 »
	2 ^e id.	»	»	»	74	»	74	27,010	1 »	27,010 »
Médecins suppléants.	1 ^{re} classe (pour mémoire).	»	»	»	12	»	12	4,380	3 25	14,235 »
	2 ^e id. id.	»	»	»	16	»	16	5,840	1 85	10,687 20
Pharmaciens suppléants.	1 ^{re} id. id.	»	»	»	4	»	4	1,460	3 25	4,745 »
	2 ^e id. id.	»	»	»	4	»	4	1,460	1 85	2,671 80
Vétérinaires suppléants.	1 ^{re} id. id.	»	»	»	»	13	13	2,555	2 21	5,646 55
	2 ^e id. id.	»	»	»	»	»	»	2,190	1 05	2,299 50
TOTAUX. fr.	4	168	96	222	306	15	809	205,288		401,748 20

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DEPENSES	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION	DIMINUTION.	votés pour l'exercice 1890.	de l'exercice 1889.	
58,950 »	»	26,018,078 »	26,584,174 99	
1,100 »	•	675,400 »	693,316 09	
40,050 »	»	26,693,478 »	27,077,491 08	
40,050 »				

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

N° DES ARTICLES.	LITTELLAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS	
			demandés pour l'exercice 1892.	demandés pour l'exercice 1891.	
CHAPITRE V.					
ÉTABLISSEMENTS D'INSTRUCTION SUPÉRIEURE.					
École militaire.					
État-major, corps enseignant et solde des élèves.					
État-major et employés du service intérieur.					
17	a.	1 commandant. fr. 5,000 »			
		1 commandant en second. »			
		1 directeur des études et commandant en second. 2,000 »			
		2 examinateurs permanents. 5,000 »			
		1 instructeur. 800 »			
		2 instructeurs adjoints. 1,200 »			
		4 inspecteurs des études. 6,000 »			
		1 secrétaire. »			
		2 dessinateurs. 7,000 »			
		1 aumônier. 2,500 »			
		1 médecin. 1,000 »			
		1 mécanicien. 3,000 »			
		1 préparateur de chimie. 3,000 »			
		1 vauquemestre conservateur des bâtiments. 650 »			
		1 garde conservateur du matériel. 600 »			
		1 conservateur des modèles. 400 »			
		1 infirmier. 600 »			
		3 portiers. 1,500 »			
		8 hommes de peine. 4,800 »			
		3 clairons. 547 50			
		2 surveillants à l'école d'équitation. 850 »			
		2 brigadiers et 32 cavaliers pour soigner les chevaux de troupe employés aux leçons d'équitation (les brigadiers à 50 centimes par jour et les cavaliers à 10 centimes par homme et par jour) 1,533 »			
				46,740 50	
		Corps enseignant.			
b.	{	10 professeurs militaires. 10,600 »			
		8 — civils. 42,500 »			
		13 répétiteurs militaires. 9,200 »			
		3 — civils. 2,000 »			
		1 maître militaire. 2,600 »			
		3 — civils. 10,600 »			
		77,500 »			
Solde des élèves.					
c.		Solde des élèves de l'École militaire. 87,509 50			
École de guerre.					
État-major et corps enseignant.					
17bis	»	1 commandant. 1,500 »			
		1 commandant en second. 1,000 »			
		2 professeurs civils. 5,100 »			
		3 maîtres civils. 2,650 »			
		9 professeurs militaires. 6,000 »			
		2 maîtres militaires. 1,700 »			
		1 secrétaire. 600 »			
		18,550 »	18,550 »		
A REPORTER. fr.			230,100 »	230,100 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

N° DES ARTICLES.	LIGNES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1892.	demandés pour l'exercice 1891.
		REPORT. fr.	250,100 *	250,100 *
		<i>Dépenses d'administration.</i>		
		ÉCOLE MILITAIRE.		
18	•	Frais de bureau	2,500 *	
		Chauffage et éclairage	14,000 *	
		Manipulations des élèves au laboratoire	2,600 *	
		Indemnité aux travailleurs	753 *	
		Ménage des domestiques : 12 hommes, à 50 centimes par jour.	2,100 *	
		Frais de transport des élèves sous-lieutenants; indemnité aux employés du service intérieur qui suivent les élèves dans leurs excursions; frais de transport des instruments, etc.	1,100 *	46,400 *
		Jury d'examen d'admission et de sortie (membres des universités et professeurs civils de l'École)	9,000 *	
		Achat de livres et d'instruments; achat et entretien du mobilier du commandant de l'École et du mobilier de l'établissement; dépenses imprévues.	9,757 *	
		Achat et entretien des appareils et des instruments des cabinets de physique, de géodésie, de topographie, de mécanique	4,500 *	
		ÉCOLE DE GUERRE.		
18bis	•	Frais de bureau	600 *	
		Chauffage et éclairage	2,600 *	
		Indemnité aux travailleurs	450 *	
		Ménage des domestiques : 5 hommes, à 50 centimes par jour	547 50	10,150 *
		Frais de transport des élèves et des instruments	700 *	
		Achat de livres et d'instruments; achat et entretien du mobilier de l'établissement; dépenses du cours de télégraphie technique; dépenses imprévues	5,252 50	
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.	286,650 *	286,650 *

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		votés	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1890.	l'exercice 1889.	
"	"	252,100 "	287,709 33	
"	"	"	"	
"	"	55,650 "	55,229 09	
"	"	285,750 "	342,938 42	

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

N° DES ARTICLES.		LITTRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1892.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1891.	
19	CHAPITRE VI.					
	ÉTABLISSEMENTS ET MATÉRIEL DE L'ARTILLERIE.					
	Personnel des établissements de l'artillerie.					
	a.	Traitement du personnel de la manufacture d'armes fr. 15,150 »			66,375 »	66,375 »
	b.	— — de la fonderie de canons 25,200 »				
	c.	— — de l'arsenal de construction 22,600 »				
	d.	— — de l'école de pyrotechnie 1,025 »				
	e.	— — de l'école de tir. 5,500 »				
	Matériel de l'artillerie.					
	a.	Dépenses diverses dans les places, les arsenaux et les magasins de guerre, le polygone et l'école de tir, les batteries et le parc de l'armée de campagne. — Chauffage et éclairage des bureaux des comptables du matériel; indemnité de logement aux gardes d'artillerie non logés aux frais de l'État. Indemnités aux officiers et gardes chargés d'un travail extraordinaire ou supplémentaire 261,833 20				
b.	Fabrication de cartouches embouties, capsules, étoupilles à friction, culots, charges, munitions et artifices divers; emplombage de projectiles, etc., achat de capsules à balle, de métaux et de matières diverses 365,858 89					
c.	Fabrication de poudres de guerre 80,000 »					
Manufacture d'armes.						
20	Fabrication ou achat d'armes neuves y compris celles destinées aux officiers de l'armée; confection de pièces de rechange pour l'entretien de l'armement des corps et des officiers de l'armée; réparation et transformation d'armes à feu qui se trouvent dans les magasins des corps et dans les arsenaux.					
	d.	L'exécution de ces travaux donnera lieu aux dépenses suivantes :				
	Achat de matériaux fr. 85,886 25					
	Salaire des ouvriers 218,800 »					
	Menues dépenses 2,000 »					
					304,686 25	
	Fonderie de canons.					
	Fabrication de bouches à feu, projectiles, matériel en fer, etc.					
	e.	L'exécution de ces travaux nécessitera les dépenses suivantes :				
	Achat de matériaux fr. 62,841 79					
Salaire des ouvriers 28,648 »						
Menues dépenses 1,850 »						
				93,339 79		
A REPORTER. fr. 1,105,698 11				66,375 »	66,375 »	

ARTILLERIE.

Cette arme se compose :

1° D'un état-major particulier;

2° De 4 régiments de campagne

formés, savoir :

3° De 4 régiments de forte-

resse formés, savoir :

4° De 4 compagnies spéciales :

5° D'un régiment du train formé d'un état-major et de 8 compagnies :

les 1^{er} et 3^e régiments chacun de 8 batteries montées, de 1 batterie montée de réserve, de 1 batterie destinée à atteler 2 colonnes de munitions et d'un dépôt;
 les 2^e et 4^e — — — — — à cheval, 7 batt. montées et 2 batt. montées de réserve, de 1 batt. montée destinée à atteler 3 colonnes de munitions et d'un dépôt;
 les 3^e 6^e et 7^e régiments chacun de 14 batteries de forteresse, de 2 batteries de réserve et 1 batterie de dépôt;
 le 8^e régiment de 16 batteries de forteresse, de 2 batteries de réserve et 1 batterie de dépôt;

1 d'ouvriers, 1 d'armuriers et 1 d'artificiers;

4 compagnies pour les services divisionnaires, 2 compagnies pour les services des corps d'armée, 1 compagnie pour les services du grand quartier général de l'armée de campagne, 1 compagnie de dépôt.

OFFICIERS DES CORPS.

GRADES.	EFFECTIF de chaque BATTERIE ou COMPAGNIE.		COMPOSITION DES RÉGIMENTS ET DES COMPAGNIES SPÉCIALES.										Totaux.		Traitement annuel.	Montant.	MONTANT par catégorie.	Observations.		
	Hommes.	Chevaux.	Les 1 ^{er} et 3 ^e régiments de campagne.		2 ^e et 4 ^e régiments de campagne.		5 ^e , 6 ^e et 7 ^e régiments de forteresse.		8 ^e régiment de forteresse.		Quatre COMPAGNIES SPÉCIALES.		LE TRAIN.						HOMMES.	CHEVAUX à ration forte.
			Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.	Hommes.	Chevaux.						
États-majors des régiments.																				
Colonels	2	6	2	6	2	6	2	6	1	2	2	2	2	2	8	20	9,500	76,000		
Lieutenants-colonels	2	4	2	4	2	4	2	4	1	2	2	2	2	2	8	16	7,100	56,800		
Majors	8	16	6	12	9	9	9	9	4	4	2	2	2	2	27	41	6,500	170,100		
Capitaines commandants adjudants-majors.	2	4	2	4	2	4	2	4	1	1	2	2	2	2	8	12	5,100	40,800		
Capitaines en second adjudants-majors.	2	4	2	4	2	4	2	4	1	1	2	2	2	2	8	12	4,200	53,600		
Capitaines en second adjoints aux majors.	8	8	6	6	6	6	6	6	2	2	2	2	2	2	14	14	4,200	58,800		
Capitaines en premier quartiers-maitres	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	2	2	2	2	8	8	4,000	52,000		
Lieutenants ou sous-lieutenants payeurs	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	2	2	2	2	8	8	2,250	18,000		
Capitaines en 1 ^{re} ou en 2 ^e administ. d'habillem ^t .	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	2	2	2	2	8	8	5,450	27,600		
Médecins de rég ^t de 1 ^{re} classe	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	2	2	2	2	4	4	6,500	25,300		
— de 2 ^e —	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	2	2	2	2	4	4	5,100	13,500		
— de bat ⁿ de 1 ^{re} —	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	2	2	2	2	4	4	4,200	29,400		
— de 2 ^e —	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	2	2	2	2	4	4	5,250	9,750		
Vétérinaire principal	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	2	2	2	2	1	1	5,500	5,500		
— de 1 ^{re} cl., de rég. de 1 ^{re} ou de 2 ^e cl.	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	2	2	2	2	3	4	4,000	13,800		
— de 2 ^e —	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	2	2	2	2	4	4	5,250	13,000		
RÉGIMENTS DE CAMPAGNE.																		625,650		
4 batteries à cheval.																				
Capitaines commandants	1	2	2	2	4	8	2	2	2	2	2	2	2	2	4	8	5,100	20,400		
Lieutenants	3	6	2	2	12	24	2	2	2	2	2	2	2	2	12	24	5,100	37,200		
Sous-lieutenants	4	8	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	12	24	5,100	37,200		
30 batteries montées.																			57,600	
Capitaines commandants	1	2	16	32	14	28	2	2	2	2	2	2	2	2	50	60	5,100	153,000		
Lieutenants	3	6	48	96	42	84	2	2	2	2	2	2	2	2	90	180	5,100	279,000		
Sous-lieutenants	4	8	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	90	180	5,100	279,000		
6 batteries montées de réserve.																			452,000	
Capitaines commandants	1	2	2	4	4	8	2	2	2	2	2	2	2	2	6	12	5,100	30,600		
Lieutenants	1	1	2	2	4	4	2	2	2	2	2	2	2	2	6	6	5,250	19,500		
Sous-lieutenants	1	1	2	2	4	4	2	2	2	2	2	2	2	2	6	6	2,950	17,700		
2 batteries																			67,800	
destinées à atteler chacune 2 col. de munitions.	3	4	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	4	4	4,200	16,800		
Capitaines en second	2	2	4	4	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	4	4	5,250	13,000		
Lieutenants	2	2	4	4	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	4	4	5,250	13,000		
2 batteries																			29,800	
destinées à atteler chacune 3 col. de munitions.	4	4	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	4	4	5,250	13,000		
Capitaines commandants	1	2	2	2	2	4	2	2	2	2	2	2	2	2	2	4	5,100	10,200		
Capitaines en second	2	2	2	2	2	4	2	2	2	2	2	2	2	2	4	4	4,200	16,800		
Lieutenants	2	2	2	2	2	4	2	2	2	2	2	2	2	2	4	4	5,250	13,000		
Sous-lieutenants	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2,950	5,900		
4 batteries de dépôts.																			45,900	
Capitaines commandants	1	2	2	4	2	4	2	2	2	2	2	2	2	2	4	8	5,100	20,400		
Lieutenants	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	4	4	5,250	15,000		
RÉGIMENTS DE FORTERESSE.																			53,400	
58 batteries de siège.																				
Capitaines commandants	1	2	2	2	2	2	42	2	16	2	2	2	2	2	58	2	4,600	266,800		
Lieutenants	1	2	2	2	2	2	42	2	16	2	2	2	2	2	58	2	2,875	166,750		
Sous-lieutenants	1	2	2	2	2	2	42	2	16	2	2	2	2	2	58	2	2,475	145,550		
8 batteries de réserve.																			577,100	
Capitaines commandants	1	2	2	2	2	2	6	2	2	2	2	2	2	2	8	2	4,600	56,800		
Lieutenants	1	2	2	2	2	2	6	2	2	2	2	2	2	2	8	2	2,875	25,000		
4 batteries de dépôt.																			59,800	
Capitaines commandants	1	2	2	2	2	2	5	2	1	2	2	2	2	2	4	2	4,600	18,400		
Lieutenants	1	2	2	2	2	2	5	2	1	2	2	2	2	2	4	2	2,875	11,500		
COMPAGNIES SPÉCIALES.																			29,900	
1 compagnie de pontonniers.																				
Capitaine commandant.	1	1	2	2	2	2	2	2	2	1	1	2	2	2	1	1	5,100	5,100		
Lieutenants	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	5,250	6,500		
Sous-lieutenants	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2,950	5,900		
3 compagnies : ouvriers, armuriers et artificiers.																			17,500	
Capitaine commandant.	1	2	2	2	2	2	2	2	2	5	2	2	2	2	5	2	4,600	13,800		
Lieutenants	1	2	2	2	2	2	2	2	2	5	2	2	2	2	5	2	2,875	8,625		
Sous-lieutenants	2	2	2	2	2	2	2	2	2	6	2	2	2	2	6	2	2,475	14,850		
RÉGIMENT DU TRAIN.																			37,275	
État-major du régiment.																				
Lieutenants-colonels	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	2	7,100	7,100		
Major	2	4	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	4	6,500	12,600		
Capitaine en second adjudant-major.	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	2	4,200	4,200		
Capitaine en premier quartier-maitre	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	2	4,000	4,000		
— administ. d'habillem ^t de 1 ^{re} , 2 ^e ou 3 ^e cl.	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	5,450	5,450		
Médecin de bataillon de 2 ^e classe	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	5,250	5,250		
Vétérinaire de 2 ^e classe	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	5,250	5,250		
7 compagnies.																			57,850	
Capitaines commandants	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	4	8	5,100	20,400		
— en second	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	3	6	4,200	12,600		
Lieutenants	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	7	7	5,250	22,750		
Sous-lieutenants	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	7	7	2,950	20,650		
1 compagnie de dépôt.																			76,400	
Capitaines commandants	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	5,100	5,100		
— en second.	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	4,200	4,200		
Lieutenants	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	5,250	5,250		
Sous-lieutenants	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	2,950	2,950		
TOTAUX.																		13,500		
Soit par régiment.																		60 100 67 112 60 9 63 10		
a) Officiers d'artillerie 470																				
— du train 29																				
Comptables 26																		532		
Médecins 18																				
Vétérinaires 9																		27		
[Pages 350, 351]																				
A AJOUTER LES SUPPLÉMENTS DE TRAITEMENT :																				
Pour ancienneté de grade																		Capitaines et lieutenants qui comptent 25 ans et 12 ans de grade d'officier 5,487 50		
TOTAL fr.																		2,148,962 50		
A DÉDUIRE ½ %, pour médicaments																		10,744 81		
RESTE fr.																		2,158,217 69		

TROUPES.

GRADES.	EFFECTIF			COMPOSITION DES RÉGIMENTS.								TOTAUX.			NOMBRE de Journées.	SOLDE journalière.	MONTANT par grade.	MONTANT par catégorie.	Observations.	
	de chaque BATTERIE.			Les 1 ^{er} et 3 ^e Régiments de campagne.		Les 2 ^e et 4 ^e Régiments de campagne.		Les 5 ^e , 6 ^e et 7 ^e Régiments de forteresse.		Le 8 ^e Régiment de forteresse.		Chevaux								
	Hommes.	Chevaux		Hommes.	Chevaux		Hommes.	Chevaux		Hommes.	Chevaux		Hommes.	Chevaux						
		de selle.	de trait.		de selle.	de trait.		de selle.	de trait.		de selle.	de trait.		de selle.						de trait.
Petits états-majors des régiments.																				
Adjutants sous-officiers	»	»	»	4	4	»	4	4	»	6	2	16	8	»	5,840	3 25	18,080 »	46,960 90		
Maréchaux des logis chefs artificiers	»	»	»	2	»	»	2	»	»	3	1	6	»	»	750	2 86	2,087 80			
— — secrétaires	»	»	»	2	»	»	2	»	»	3	1	4	»	»	2,190	2 75	5,978 70			
Trompettes-majors	»	»	»	2	2	»	2	2	»	3	1	4	»	»	1,460	2 86	4,175 60			
— brigadiers	»	»	»	2	2	»	2	2	»	3	1	8	4	»	1,460	2 50	3,650 »			
RÉGIMENTS DE CAMPAGNE.																				
4 batteries à cheval.																				
Adjutants de batterie	1	1	»	»	»	»	4	4	»	»	»	4	4	»	1,460	2 96	4,521 60	155,504 60		
Maréchaux des logis chefs	1	1	»	»	»	»	4	4	»	»	»	4	4	»	1,460	2 86	4,175 60			
— — fourriers	1	1	»	»	»	»	4	4	»	»	»	4	4	»	1,460	2 21	5,226 60			
Maréchaux des logis	6	6	»	»	»	»	24	24	»	»	»	24	24	»	8,760	2 21	19,559 60			
Brigadiers	6	6	»	»	»	»	24	24	»	»	»	24	24	»	8,760	1 05	9,198 »			
Trompettes	2	2	»	»	»	»	8	8	»	»	»	8	8	»	2,920	1 56	4,555 20			
Selliers, forgerons, charrons et charpentiers	4	»	»	»	»	»	16	»	»	»	»	16	»	»	5,840	» 95	5,451 20			
Maréchaux ferrants	2	»	»	»	»	»	8	»	»	»	»	8	»	»	2,920	» 83	2,425 60			
Canonniers { de 1 ^{re} classe	14	»	»	»	»	»	56	»	»	»	»	56	»	»	20,440	» 88	17,987 20			
de 2 ^e classe	70	42	40	»	»	»	280	168	160	»	»	280	168	160	102,200	» 83	84,826 »			
30 batteries montées.																				
Adjutants de batterie	1	1	»	16	16	»	14	14	»	»	»	50	30	»	10,950	2 96	32,412 »	909,945 »		
Maréchaux des logis chefs	1	1	»	16	16	»	14	14	»	»	»	50	30	»	10,950	2 86	31,517 »			
— — fourriers	1	1	»	16	16	»	14	14	»	»	»	50	30	»	10,950	2 21	24,199 50			
Maréchaux des logis	6	6	»	96	96	»	84	84	»	»	»	180	180	»	65,700	2 21	145,197 »			
Brigadiers { à cheval	2	2	»	32	32	»	28	28	»	»	»	60	60	»	21,900	1 05	22,995 »			
à pied	4	»	»	64	»	»	56	»	»	»	»	120	»	»	43,800	» 98	42,924 »			
Trompettes	2	»	»	32	32	»	28	28	»	»	»	60	60	»	21,900	1 56	34,164 »			
Selliers, forgerons, ajusteurs et charpentiers	4	2	»	64	»	»	56	»	»	»	»	120	»	»	43,800	» 87	38,106 »			
Maréchaux ferrants	1	»	»	16	»	»	14	»	»	»	»	50	»	»	10,950	» 85	9,088 50			
Canonniers { de 1 ^{re} classe	6	»	»	96	»	»	84	»	»	»	»	180	»	»	65,700	» 78	51,246 »			
de 2 ^e classe	28	»	»	448	»	»	392	»	»	»	»	840	»	»	306,600	» 66	202,556 »			
Conducteurs { de 1 ^{re} classe	6	»	»	96	»	»	84	»	»	»	»	180	»	»	65,700	» 88	57,816 »			
de 2 ^e classe	24	»	40	384	»	640	356	»	560	»	»	720	»	1,200	262,800	» 85	218,124 »			
6 batteries montées de réserve.																				
Adjutants de batterie	1	1	»	2	2	»	4	4	»	»	»	6	6	»	2,190	2 96	6,482 40	58,144 50		
Maréchaux des logis chefs	1	1	»	2	2	»	4	4	»	»	»	6	6	»	2,190	2 86	6,265 40			
Maréchaux des logis	4	4	»	8	8	»	16	16	»	»	»	24	24	»	8,760	2 21	19,559 60			
Brigadiers { à cheval	2	2	»	4	4	»	8	8	»	»	»	12	12	»	4,580	1 05	4,599 »			
à pied	4	»	»	8	»	»	16	»	»	»	»	24	»	»	8,760	» 98	8,584 80			
Trompettes	1	1	»	2	2	»	4	4	»	»	»	6	6	»	2,190	1 56	3,416 40			
Selliers, forgerons, charrons et charpentiers	4	»	»	8	»	»	16	»	»	»	»	24	»	»	8,760	» 87	7,621 20			
Maréchaux ferrants	1	»	»	2	»	»	4	»	»	»	»	6	»	»	2,190	» 83	1,817 70			
2 batteries																				
destinées à atteler chacune 2 col. de munitions	18	9	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		»	
Adjutants de batterie	1	1	»	2	2	»	»	»	»	»	»	2	2	»	750	2 96	2,160 80	14,855 50		
Maréchaux des logis chefs	1	1	»	2	2	»	»	»	»	»	»	2	2	»	750	2 86	2,087 80			
Maréchaux des logis	3	3	»	6	6	»	»	»	»	»	»	6	6	»	2,190	2 21	4,859 90			
Brigadiers à cheval	1	1	»	2	2	»	»	»	»	»	»	2	2	»	750	1 05	766 50			
Brigadiers à pied	1	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	750	» 98	715 40			
Trompettes	1	1	»	2	2	»	»	»	»	»	»	2	2	»	750	1 56	1,158 80			
Selliers, forgerons, ajusteurs, charpentiers	4	»	»	8	»	»	»	»	»	»	»	8	»	»	2,920	» 87	2,540 40			
Maréchaux ferrants	1	»	»	2	»	»	»	»	»	»	»	2	»	»	750	» 83	605 90			
2 batteries																				
destinées à atteler chacune 3 col. de munitions.	13	7	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»		»	
Adjutants de batterie	1	1	»	»	»	»	2	2	»	»	»	2	2	»	750	2 96	2,160 80	15,622 »		
Maréchaux des logis chefs	1	1	»	»	»	»	2	2	»	»	»	2	2	»	750	2 86	2,087 80			
Maréchaux des logis	3	3	»	»	»	»	6	6	»	»	»	6	6	»	2,190	2 21	4,859 90			
Brigadiers à cheval	2	2	»	»	»	»	4	4	»	»	»	4	4	»	1,460	1 05	1,553 »			
Brigadiers à pied	1	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	2	»	»	750	» 98	715 40			
Trompettes	1	1	»	»	»	»	2	2	»	»	»	2	2	»	750	1 56	1,158 80			
Selliers, forgerons, ajusteurs, charpentiers	4	»	»	»	»	»	8	»	»	»	»	8	»	»	2,920	» 87	2,540 40			
Maréchaux ferrants	1	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	2	»	»	750	» 83	605 90			
4 batteries de dépôt.																				
Maréchaux des logis chefs	1	1	»	2	2	»	2	2	»	»	»	4	4	»	1,460	2 86	4,175 60		32,266 »	
Maréchaux des logis fourriers	1	1	»	2	2	»	2	2	»	»	»	4	4	»	1,460	2 21	5,226 60			
Maréchaux des logis gardes-magasins	1	»	»	»	»	»	2	»	»	»	»	4	»	»	1,460	1 98	2,890 80			
Maréchaux des logis	2	2	»	4	4	»	4	4	»	»	»	8	8	»	2,020	2 21	6,455 20			
Maréchaux des logis armuriers	1	»	»	2	»	»	2	»	»	»	»	4	»	»	1,460	1 98	2,890 80			
Maitres selliers, tailleurs et bottiers	3	»	»	6	»	»	6	»	»	»	»	12	»	»	4,580	» 84	5,679 20			
Brigadiers à pied	2	»	»	4	»	»	4	»	»	»	»	8	»	»	2,920	» 98	2,861 60			
Trompettes	1	1	»	2	2	»	2	2	»	»	»	4	4	»	1,460	1 56	2,277 60			
Ouvriers selliers	3	»	»	6	»	»	6	»	»	»	»	12	»	»	4,580	» 87	5,810 60			
RÉGIMENTS DE FORTERESSE.																				
58 batteries de forteresse.																				
Adjutants de batterie	1	»	»	»	»	»	»	»	»	42	16	58	»	»	21,170	2 60	55,042 »	1,277,186 10		
Maréchaux des logis chefs	1	»	»	»	»	»	»	»	»	42	16	58	»	»	21,170	2 50	52,925 »			
— — fourriers	1	»	»	»	»	»	»	»	»	42	16	58	»	»	21,170	1 98	41,916 60			
Maréchaux des logis	5	»	»	»	»	»	»	»	»	210	80	290	»	»	105,850	1 98	209,585 »			
Brigadiers	6	»	»	»	»	»	»	»	»	252	96	348	»	»	127,020	» 98	124,479 60			
Trompettes	2	»	»	»	»	»	»	»	»	84	32	116	»	»	42,540	1 44	60,969 60			
Charrons, forgerons et charpentiers	3	»	»	»	»	»	»	»	»	126	48	174	»	»	65,510	» 87	55,255 70			
Canonniers { de 1 ^{re} classe	8	»	»	»	»	»	»	»	»	356	128	484	»	»	169,560	» 78	132,100 80			
de 2 ^e classe	30	»	»	»	»	»	»	»	»	1,658	624	2,282	»	»	825,650	» 66	544,915 80			
8 batteries de réserve.																				
Maréchaux des logis chefs	1	»	»	»	»	»	»	»	»	6	2	8	»	»	2,920	2 50	7,300 »	24,586 40		
Maréchaux des logis	2	»	»	»	»	»	»	»	»	12	4	16	»	»	5,840	1 98	11,563 20			
Brigadiers	2	»	»	»	»	»	»	»	»	12	4	16	»	»	5,840	» 98	5,723 20			
4 batteries de dépôt.																				
Maréchaux des logis chefs	1	»	»	»	»	»	»	»	»	3	1	4	»	»	1,460	2 50	3,650 »		29,551 40	
— — fourriers	1	»	»	»	»	»	»	»	»	3	1	4	»	»	1,460	1 98	2,890 80			
Maréchaux des logis gardes-magasins	1	»	»	»	»	»	»	»	»	3	1	4	»	»	1,460	1 98	2,890 80			
Maréchaux des logis	2	»	»	»	»	»	»	»	»	6	2	8	»	»	2,920	1 98	5,781 60			
Maréchaux des logis armuriers	1	»	»	»	»	»	»	»	»	3	1	4	»	»	1,460	1 98	2,890 80			
Maitres tailleurs et bottiers	2	»	»	»	»	»	»	»	»	6	2	8	»	»	2,920	» 84	2,452 80			
Brigadiers	2	»	»	»	»	»	»	»	»	6	2	8	»	»	2,920	» 98	2,861 60			
Trompettes	1	»	»	»	»	»	»	»	»	3	1	4	»	»	1,460	1 44	2,102 40			
Charrons, forgerons et charpentiers	3	»	»	»	»	»	»	»	»	9	3	12	»	»	4,580	» 87	5,810 60			
TOTAUX A REPORTER																				
	1,480	258	640	1,774	488	720	2,862	1,086	7,202	746	1,500	2,628,750					2,664,402 40			

TROUPES (SUITE).

GRADES.	EFFECTIF			COMPOSITION DES RÉGIMENTS ET DES COMPAGNIES SPÉCIALES.												TOTAUX.			NOMBRE de Journées.	SOLDE jour- nalière.	MONTANT par grade.	MONTANT par catégorie.	Observations	
	de chaque BATTERIE OU COMPAGNIE.			Les 1 ^{er} ET 3 ^e RÉGIMENTS de campagne.			Les 2 ^e ET 4 ^e RÉGIMENTS de campagne.			Les 5 ^e , 6 ^e et 7 ^e RÉGIMENTS de forteresse.	Le 8 ^e RÉGIMENT de forteresse.	RÉGIMENT DU TRAIN.		COMPAGNIES spé- ciales. — Hommes.										
	Chevaux			Chevaux			Chevaux					Chevaux.												
	Hommes.	de selle.	de trait.	Hommes.	de selle.	de trait.	Hommes.	de selle.	de trait.			Hommes.	de selle.		de trait.									
REPORT.	"	"	"	1,480	258	640	1,774	488	720	2,862	1,086	"	"	"	"	7,202	746	1,560	2,628,750	"	"	2,564,402 40		
COMPAGNIES SPÉCIALES.																								
1 compagnie de pontonniers.																								
Maréchal des logis chef	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	1	"	"	565	2 74	1,000 10				
— — constructeur	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	1	"	"	565	2 74	1,000 10				
— — fourrier	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	1	"	"	565	2 19	799 35				
Maréchaux des logis	10	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	10	10	"	"	5,650	2 19	7,995 50				
Brigadiers	10	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	10	10	"	"	5,650	1 15	4,197 50				
Trompettes	2	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	2	"	"	750	1 44	1,051 20				
Maîtres-ouvriers	20	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	20	20	"	"	7,500	1 05	7,665 "				
Pontonniers de 1 ^{re} classe	20	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	20	20	"	"	7,500	" 88	6,424 "				
— de 2 ^e —	72	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	72	72	"	"	26,280	" 78	20,498 40				50,629 15
1 compagnie d'ouvriers.																								
Adjudant de batterie	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	1	"	"	565	3 21	1,171 65				
Maréchal des logis chef	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	1	"	"	565	3 11	1,155 15				
— — fourrier	2	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	2	"	"	750	2 44	1,781 20				
Maréchaux des logis	14	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	14	14	"	"	5,110	2 44	12,468 40				
Brigadiers	12	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	12	12	"	"	4,580	1 08	4,750 40				
Trompettes	2	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	2	"	"	750	1 44	1,051 20				
Ouvriers { de 1 ^{re} classe	50	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	50	50	"	"	18,250	" 98	17,885 "				
de 2 ^e —	95	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	95	95	"	"	35,945	" 78	26,477 10				66,700 10
1 compagnie d'armuriers.																								
Maréchal des logis chef	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	1	"	"	565	2 50	912 50				
— — fourrier	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	1	"	"	565	1 98	722 70				
Maréchaux des logis	8	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	8	8	"	"	2,920	1 98	5,781 60				
Brigadiers	10	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	10	10	"	"	5,650	" 98	5,577 "				
Trompettes	2	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	2	"	"	750	1 44	1,051 20				
Canonniers armuriers { de 1 ^{re} classe	12	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	12	12	"	"	4,580	" 78	5,416 40				
de 2 ^e —	96	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	96	96	"	"	35,040	" 66	25,126 40				58,587 80
1 compagnie d'artificiers.																								
Maréchal des logis chef	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	1	"	"	565	2 50	912 50				
— — fourrier	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	1	"	"	565	1 98	722 70				
Maréchaux des logis	8	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	8	8	"	"	2,920	1 98	5,781 60				
Brigadiers	10	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	10	10	"	"	5,650	" 98	5,577 "				
Trompettes	2	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	2	"	"	750	1 44	1,051 20				
Canonniers artificiers { de 1 ^{re} classe	20	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	20	20	"	"	7,500	" 78	5,694 "				
de 2 ^e —	60	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	60	60	"	"	21,900	" 66	14,454 "				32,193 "
RÉGIMENT DU TRAIN.																								
Petit état-major.																								
Adjudant sous-officier.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	"	"	"	750	3 25	2,372 50				
Brigadier-trompette	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	"	565	1 76	642 40				
Maréchal des logis chef secrétaire	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	"	565	2 84	1,056 00				
Compagnies.																								
Maréchaux des logis chefs	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	7	"	"	"	2,555	2 84	7,256 20				
Premiers maréchaux des logis	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	7	"	"	"	2,555	2 54	5,978 70				
Maréchaux des logis fourriers	1	8	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	7	"	"	"	2,555	2 19	5,595 45				
Maréchaux des logis	4	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	28	"	"	"	10,220	2 19	22,581 80				
Brigadiers	5	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	55	56	"	"	12,775	1 05	15,415 75				
Trompettes	2	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	14	"	"	"	5,110	1 54	7,869 40				
Maréchaux ferrants	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	7	"	"	"	2,555	" 85	2,120 65				
Selliers	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	7	"	"	"	2,555	" 87	2,222 85				
Conducteurs { de 1 ^{re} classe	7	"	30 ou 52	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	49	"	"	"	17,885	" 88	15,758 80				
de 2 ^e —	30	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	210	"	"	"	76,650	" 85	65,619 50				150,247 60
2 compagnie de dépôt.																								
Maréchal de logis chef	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	"	565	2 84	1,056 60				
Premier maréchal des logis	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	"	565	2 54	854 10				
Maréchal des logis fourrier	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	"	565	2 19	799 35				
— — garde-magasin	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	"	565	1 98	722 70				
— — armurier	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	"	"	"	565	1 98	722 70				
Maîtres sellier, tailleur et bottier	3	6	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	5	6	"	"	1,095	" 84	919 80				
Maréchaux des logis	4	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	4	"	"	"	1,460	2 19	3,197 40				
Brigadiers	5	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	5	"	"	"	1,825	1 05	1,916 25				
Trompettes	2	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	"	"	"	750	1 54	1,124 20				
Maréchaux ferrants.	2	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2	"	"	"	750	" 85	605 00				
Selliers, charrons, forgerons	6	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	6	"	"	"	2,190	" 87	1,905 50				15,804 50
	27	6	"	1,480	258	640	1,774	488	720	2,862	1,086	402	62	218	544	8,148	808	1,578	2,974,020				2,916,564 55	
Soit par régiment.				740	129	520	887	244	560	954	1,086	402	62	218										

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		voies	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1890.	l'exercice 1880.	
.	.	66,375 .	66,372 .	
.	.	66,375 .	66,372 .	

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

N° DES ARTICLES.	LITTÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1892.	demandés pour l'exercice 1891.
		REPORT. . . . fr. 1,105,698 11	66,375 •	66,375 •
		Arsenal de construction.		
		Construction d'affûts et de voitures, avec leurs armements, dépendances et harnais, réparation du matériel détérioré par l'usage.		
		<i>L'exécution de ces travaux occasionnera les dépenses suivantes :</i>		
	f.	Achat de matériaux fr. 69,451 89		
		Salaire des ouvriers 88,100 •		
		Menues dépenses 2,800 •	1,302,450 •	1,302,450 •
		160,351 89		
20 (suite)	g.	Frais de bureau, achats, dépenses diverses de l'école de pyrotechnie. 5,400 •		
	h.	Achat de bois pour former un approvisionnement à l'arsenal d'Anvers 25,000 •		
	i.	Dépenses résultant de l'achat et de la confection de modèles de constructions d'artillerie 4,000 •		
	k.	Dépenses diverses et menus achats 2,000 •		
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr. 1,368,825 •	1,368,825 •	1,368,825 •

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		voies	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1890.	l'exercice 1889.	
.	.	66,375 .	66,372 .	
.	.	1,302,450 .	1,302,450 .	
.	.	1,368,825 .	1,368,822 .	

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

N° DES ARTICLES.	LITTRAS des développements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1892.	demandés pour l'exercice 1891.
CHAPITRE VII.				
MATÉRIEL DU GÉNIE.				
Entretien ordinaire.				
a.	{	Bâtiments militaires fr. 391,662 .		
		Ouvrages de fortification 28,265 .		
		Ouvrages mixtes 10,715 .		
		————— 430,642 .		
Constructions, améliorations, réparations et renouvellements; défrichement, ensemencement et plantation des terrains de l'État dans les places, au camp de Beverloo et au polygone de Brassehaet.				
b.	{	Bâtiments militaires fr. 441,431 .		
		Ouvrages de fortification 271,841 .		
		Ouvrages mixtes 16,086 .		
		————— 729,358 .		
c.		Frais de surveillance générale et service des bureaux du génie 100,000 .	1,550,000 .	1,550,000 .
d.		Achat d'immeubles; expropriations; location de bâtiments et de terrains pour le service militaire dans les places; location de bâtiments et frais d'ameublement pour les généraux qui ont droit au logement, ou indemnité représentative pour ceux de ces officiers qui sont privés d'un logement gratuit; location de terrains pour tirs à la cible; indemnité de logement aux gardes du génie non logés gratuitement; abonnement pour le service des eaux et pour l'éclairage des bâtiments militaires. 147,500 .		
e.		Frais d'instruction théorique et pratique des troupes du génie, service télégraphique et téléphonique et acquisition de matériel 100,000 .		
f.		Achat d'outils et de matériel roulant pour le parc du génie. 20,000 .		
g.		Levé des plans des terrains et bâtiments militaires; frais de dessinateurs temporaires; indemnité aux officiers et gardes chargés d'un travail extraordinaire ou supplémentaire, etc. 2,500 .		
h.		Indemnités à payer pour dégâts causés aux propriétés et aux récoltes par les manœuvres des troupes 20,000 .		
TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.			1,550,000 .	1,550,000 .

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NOS DES ARTICLES.	LITTELLAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1892	demandés pour l'exercice 1891.
22		CHAPITRE VIII.		
		PAIN, VIANDE, FOURRAGES ET AUTRES PRESTATIONS.		
		Pain.		
	a.	a) 15,679,545 rations de pain, à 14 centimes fr. 2,195,138 30		
		Augmentation pour l'année bissextile 6,250 »		
		<u>2,201,388 30</u>		
		A DÉDUIRE, pour vacances dans l'effectif et pour les hommes en petite permission . . fr. 162,551 35		
		<u>Reste. . . . fr. 2,038,834 95</u>		
		Viande.		
	b.	b) 15,666,920 rations, à 31 centimes. fr. 4,858,745 20	6,582,190 »	6,562,090 »
23		Augmentation pour l'année bissextile. 15,850 »		
		<u>4,870,595 20</u>		
		A DÉDUIRE, pour vacances dans l'effectif et pour les hommes en petite permission 327,240 15		
		<u>4,543,355 05</u>		
		<u>TOTAL. . . . fr. 6,582,190 »</u>		
		Fourrages en nature.		
		1,743,240 rations fortes, pour tous les chevaux d'officiers et pour les chevaux de troupe des guides et de l'artillerie, à fr. 1 31 fr. 2,283,644 40		
		1,342,470 rations ordinaires pour les chevaux de troupe des régiments de lanciers et de chasseurs, à fr. 1 27 1,704,936 90		
		A AJOUTER :		
		1° Les rations supplémentaires accordées aux chevaux des corps de troupe montés qui participent aux manœuvres préparatoires et aux grandes manœuvres; qui sont employés hors de leurs garnisons à un service de sécurité; qui sont chargés de l'exécution de travaux spéciaux, etc., etc. fr. 100,000 »		
	2° Augmentation (10 % sur les prix de la régie) accordée en vertu de la loi du Budget aux communes qui fournissent des fourrages à l'armée pendant les grandes manœuvres 10,003 70	4,040,394 »	4,029,194 »	
	3° Augmentation pour l'année bissextile 11,200 »			
	<u>121,203 70</u>			
	<u>4,109,785 »</u>			
	A DÉDUIRE, pour chevaux manquants. 69,391 »			
	<u>TOTAL. . . . fr. 4,040,394 »</u>			
		A REPORTER. . . . fr. 10,622,584 »	10,591,284 »	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CREDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION	DIMINUTION.	votés	de	
		pour l'exercice 1890.	l'exercice 1889.	

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

N° DES ARTICLES.	LITÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1892.	demandés pour l'exercice 1891.
		REPORT. fr.	10,622,584	10,501,284
		<i>Casernement des hommes a).</i>		
		Loyer des fournitures appartenant à la Société des lits militaires.		
		(Contrat du 1 ^{er} octobre 1872 modifié par celui du 31 décembre 1877.)		
	a.	1,200 lits à deux places, à 20 francs par lit fr. 24,000		
		39,000 — à une place 15 — 585,000		
		609,000		
		<i>Fournitures appartenant aux communes.</i>		
	b.	b) 2,200,000 journées d'occupation de fournitures appartenant aux communes, à raison de 5 centimes fr. 110,000		
		Augmentation pour l'année bissextile 300		
		110,300		
24		<i>Fournitures appartenant à l'État.</i>		
	c.	c) 881,695 journées d'occupation de fournitures appartenant à l'État, à raison de 2 centimes fr. 17,633 90	769,800	769,450
		Augmentation pour l'année bissextile. 50		
		17,683 90		
		<i>Dépenses diverses.</i>		
	d.	Lavage de couvertures, sacs de campement et menues réparations . . . fr. 4,735		
		Renouvellement de couvertures et de sacs de campement; achat de toiles pour traversins, de tentes pour les bivacs, matelas, draps de lit, laine, et cou- chettes de fer et de bois 28,081 10		
		32,816 10		
		TOTAL. 769,800		
		<i>Renouvellement de la buffleterie et du harnachement.</i>		
		Infanterie fr. 45,000		
		Cavalerie 46,000		
25	a.	Artillerie 12,000		
		Génie. 1,000		
		Bataillon d'administration 100		
		105,000	105,000	
		A REPORTER. fr.	11,497,584	11,465,734

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	votés	de	
		pour l'exercice 1890.	l'exercice 1889.	
31,500	"	11,135,584	10,225,108 29	
				a) Décomposition des journées d'occupation. (Infanterie Cavalerie. Artillerie Génie Bataillon d'administration) JOURNÉES. 10,515,650 2,096,560 2,974,020 525,045 178,120 TOTAL. 16,287,395
				40,200 fournitures de la Compté des lits militaires, à 563 jours d'occupation 14,673,000 journées. A déduire 1/10 pour non-occupation. . . . 1,467,300 RESTE. 13,205,700 b) Fournitures appartenant aux communes 2,200,000 c) — — à l'État 881,695 TOTAL ÉGAL. 16,287,395
350	"	769,450	759,557 99	
		105,000	215,171	
31,650	"	12,010,034	11,190,637 28	

91

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

N° DES ARTICLES.	LITRES des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés pour l'exercice 1892.	demandés pour l'exercice 1891.
		REPORT. fr.	11,497,384	11,465,734
"	"	Frais de route et de séjour (ancien article 26).	"	"
		<i>Transports généraux.</i>		
26	"	Transport de matériel; fourniture de voitures à des militaires malades ou blessés, etc.	100,000	100,000
		<i>Chauffage et éclairage des corps de garde.</i>		
27	"	Fournitures de combustibles aux corps de garde établis dans les places de garnison, les forts, les camps et les bivacs; chauffage et éclairage de quelques logements de troupes; location de corps de garde dans les cantonnements, etc.	170,000	170,000
		<i>Remonte.</i>		
		(Remonte ordinaire, calculée à raison de $\frac{1}{8}$ de l'effectif en chevaux.)		
		<i>Achat de chevaux.</i>		
		360 chevaux de chasseurs et de lanciers, à fr. 1,100. . fr. 506,000		
		154 — de guides, à 1,150. . . 177,100		
		101 — de selle d'artillerie, à 1,150. . . 116,150		
		198 — de trait — à 850. . . 168,500		
		Supplément pour l'achat de chevaux de trait irlandais pour les batteries à cheval : $\frac{1}{8}$ de 160 chevaux = 20 chevaux à 300 francs 6,000		
28	915	973,550		
	b.	Primes à accorder pour l'achat de chevaux nés et élevés en Belgique. 10,000	997,950	997,950
	c.	Achat des chevaux destinés à remplacer ceux qui sont donnés aux sous-officiers nommés sous-lieutenants dans la cavalerie et l'artillerie. 14,400		
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.	12,765,334	12,733,684

AUGMENTATION

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	voies	de	
		pour l'exercice 1890.	l'exercice 1889.	
31,650 .	.	12,010,054 .	11,199,657 28	
.	.	150,000 .	150,752 52	
.	.	100,000 .	118,855 77	
.	.	170,000 .	190,992 61	
.	.	997,950 .	666,825 .	
31,650 .	.	13,407,984 .	12,635,041 18	
31,650 .				

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

N° DES ARTICLES.		LITÉRAS des développements.		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1892.		CRÉDITS demandés pour l'exercice 1891.	
CHAPITRE IX.									
TRAITEMENTS DIVERS ET HONORAIRES.									
Traitements de non-activité.									
1° Pour motifs de santé.									
1		Colonel, à.	6,575	6,575					
6		Majors, à.	4,125	24,750					
12		Capitaines de 1 ^{re} classe ou en premier ou commandants	5,000	56,000					
8		— de 2 ^e — ou en second de 1 ^{re} classe	2,550	20,400					
4		— de 5 ^e — ou en second de 2 ^e classe	2,560	9,440					
3		Lieutenants, à	1,800	5,400					
2		Sous-lieutenants, à.	1,575	5,150					
56		TOTAL.	105,515						
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}\%$ pour médicaments.	527 57		104,987 43				
2° Par mesure d'ordre.									
2		Capitaines de 1 ^{re} classe ou en premier ou commandants.	2,000	4,000					
4		— de 2 ^e — ou en second de 1 ^{re} classe	1,700	6,800					
4		— de 5 ^e — ou en second de 2 ^e classe.	1,575	6,500					
7		Lieutenants, à.	1,200	8,400					
2		Sous-lieutenants, à	1,050	2,100					
10		TOTAL.	27,600		145,000				
		A DÉDUIRE : $\frac{1}{2}\%$ pour médicaments.	138		27,462				
3° Employés civils.									
4		Employés civils de l'administration centrale du Ministère de la Guerre ou des administrations qui ressortissent à ce Département	5,500						
4									
59									
Honoraires.									
b.		Honoraires d'avocats et frais de procédure.	7,050 57						
Frais de route, de séjour et de représentation.									
a.		Voyages, missions et déplacements ordinaires des officiers et des fonctionnaires et employés civils des administrations ressortissant au Département de la Guerre; voyages des officiers admis à la pension pour se rendre dans le lieu de leur domicile à l'intérieur du royaume; bourses de voyage aux officiers	125,000						
b.		Frais de route et de séjour du Ministre	5,000		180,000				
c.		Aux généraux et officiers supérieurs qui se trouvent dans une position spéciale.	20,000		180,000				
		TOTAL DU CHAPITRE IX.	fr.	205,000	205,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

N° DES ARTICLES.	LITTÉRAS des développements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS	CRÉDITS
			demandés	demandés
			pour l'exercice 1892.	pour l'exercice 1891.
51		CHAPITRE X.		
		PENSIONS ET SECOURS.		
	a.	Pensions temporaires et arriérés fr. 160,000 »		
	b.	Premier terme des pensions civiles et militaires 13,800 »		
	c.	Secours à des militaires et à d'anciens militaires, à leurs veuves et à leurs familles, à des employés ou à d'anciens employés du Ministère de la Guerre, à leurs veuves et à leurs familles. 24,000 »	247,800 »	247,800 »
	d.	Secours à des sous-officiers et soldats réformés pour des infirmités contractées par le fait du service et qui ne leur donnent pas droit à une pension 50,000 »		
		TOTAL . . . fr. 247 800 »		
		TOTAL DU CHAPITRE X fr.	247,800 »	247,800 »
		CHAPITRE XI.		
		DÉPENSES IMPRÉVUES.		
32		Dépenses imprévues non libellées au Budget; achat de décorations militaires; secours à accorder éventuellement à des personnes étrangères à l'armée. en cas d'accidents dont la responsabilité incombe au Département de la Guerre; frais de l'école pratique des travaux de campagne; dépenses occasionnées par la réception des officiers étrangers qui assistent aux manœuvres, etc.	25,085 »	25,085 »
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.	25,085 »	25,085 »

BUDGET DE L'EXERCICE 1892.

NUMÉROS des CHAPITRES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1892.	CRÉDITS demandés pour l'exercice 1891.
<i>Récapitulation.</i>			
I.	Administration centrale. fr.	492,000	492,000
II.	États-majors.	1,572,930	1,572,510
III.	Service de santé des hôpitaux	1,203,300	1,263,300
IV.	Solde des troupes	27,295,658	27,255,608
V.	Établissements d'instruction supérieure	286,650	286,650
VI.	Établissements et matériel de l'artillerie.	1,568,825	1,568,825
VII.	Matériel du génie.	1,550,000	1,550,000
VIII.	Pain, viande, fourrages et autres prestations.	12,765,334	12,753,684
IX.	Traitements divers et honoraires.	295,060	295,000
X.	Pensions et secours	247,800	247,800
XI.	Dépenses imprévues.	23,085	23,085
TOTAUX. fr.		46,960,582	46,888,462
		AUGMENTATION. . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉRENCES.		CRÉDITS	DÉPENSES	OBSERVATIONS.
		voies	de	
AUGMENTATION.	DIMINUTION.	pour l'exercice 1890.	l'exercice 1889.	
•	•	492,000 •	514,459 87	
420 •	•	1,372,510 •	1,424,170 08	
•	•	1,263,500 •	1,245,195 77	
40,050 •	•	26,003,478 •	27,077,401 08	
•	•	285,750 •	342,938 42	
•	•	1,368,825 •	1,368,822 •	
•	•	1,550,000 •	1,583,793 40	
31,650 •	•	13,407,084 •	12,033,041 18	
•	•	165,000 •	127,071 72	
•	•	212,800 •	191,579 36	
•	•	23,085 •	37,055 51	
72,120 •	•	46,834,752 •	46,545,618 19	
72,120 •				

(368)